

N° 642 juillet-août 2024

N°CPPAP 0225s07170

le journal

Fédération FO de la métallurgie



www.fo-metaux.org

Spécial congrès fédéral d'Amiens

Une nouvelle page à écrire

Près de 900 participants se sont retrouvés à Amiens du 19 au 21 juin pour le congrès FO Métaux. De ces trois journées de débats et d'échanges sont sortis la feuille de route de notre organisation pour les quatre prochaines années et un bureau fédéral à la tête duquel Valentin Rodriguez sera le nouveau secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie.

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

“FO Métaux LE JOURNAL”

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffres à connaître :

SMIC horaire brut : 11,65 euros

SMIC brut mensuel : 1766,92 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 864 euros par mois

(pour l'année 2024 : 46 368 euros)

Coût de la vie :

+0 % en mai (+0 % hors tabac);

+2,3 % en glissement sur les 12 derniers mois (+2,2 % hors tabac).

Chômeurs : 3 027 700

(catégorie A, publiés le 25 avril 2024)

Indice de référence des loyers :

143,46 (1^{er} trimestre 2024).

Taux d'intérêt (26 juin) :

3,66 % au jour le jour.

3 Editorial

4 L'accueil

Willy Flory : « la force de nos liens » 4

Jean-Jacques Leleu : « un haut niveau d'efficacité » 5

Brigitte Fouré : « un secteur vital pour notre économie » 5

L'hommage aux disparus 5

6 Le rapport introductif

Le rapport introductif de Frédéric Homez :
« au service des salariés et de l'industrie » 6-19

20 Les interventions des délégués

« Libres et indépendants » 20-33

35 Les invités

Frédéric Souillot : « peser plus pour la justice sociale » 35

36 La résolution et les instances

La résolution générale 36-40

Les nouvelles instances élues 41

42 Le nouveau secrétaire général

Valentin Rodriguez :
« notre avenir passera par de l'audace » 42-43

45 Autour du Congrès

Carton plein pour la formation 45

Entamer le dialogue avec l'intelligence artificielle 45

Merci Frédéric ! 46

Une organisation en or 46



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



Merci Frédéric !

Aujourd'hui, consécutivement à notre 24^{ème} congrès fédéral, une page se tourne. Ce premier éditorial rend un hommage sincère et appuyé à un homme dont la dévotion et le leadership ont marqué notre Fédération : notre précédent secrétaire général, Frédéric Homez. Frédéric a été notre secrétaire général durant 20 ans et a toujours fait preuve d'une abnégation et d'une détermination inégalées, défendant sans relâche nos valeurs, faisant progresser nos revendications, protégeant notre industrie et nos emplois !

Nous avons connu de nombreuses victoires qui, souvent, ont sauvé des sites industriels notamment dans l'aéronautique. Frédéric a toujours été un fervent défenseur du dialogue social, cherchant constamment à construire des ponts entre les salariés et les employeurs. Son approche réformiste a permis d'instaurer une culture constructive de dialogue, où les intérêts des salariés s'imposaient toujours au premier plan sans pour autant ignorer les réalités économiques.

Sa vision, son intégrité, son humilité et sa capacité à inspirer guideront nos travaux et nos actions. Nous poursuivrons notre développement sur le chemin qu'il a tracé. Frédéric, ton héritage, la transmission opérée la semaine dernière sont d'abord une fierté pour moi. L'équipe fédérale et la Fédération, pour toutes ces raisons et bien d'autres, se joignent à moi en un seul mot : merci !

Alors que nous regardons vers l'avenir, un défi toujours prégnant et crucial nous attend : la défense de notre industrie et de ses emplois en France. L'industrie, pourtant véritable colonne vertébrale de notre économie, doit toujours faire face, en France, à des vents contraires et à une concurrence internationale féroce. Il est impératif que les pouvoirs publics prennent rapidement des mesures concrètes pour préserver nos emplois et soutenir les salariés de ce secteur vital.

Les défis qui s'annoncent sont immenses : compétitivité, transition énergétique, organisation industrielle et tensions sur la supply chain, entre autres...

La question de l'intégration des approvisionnements, à l'image de l'industrie chinoise, se pose car, pour la Fédération, ce ne sont pas les sala-

riés qui devront faire les frais résultants de ces situations.

L'industrie française a toujours été une source de fierté nationale, un moteur d'innovation et de croissance économique. Cependant, la mondialisation et les politiques économiques des dernières décennies ont souvent conduit à des fermetures d'usines et des pertes d'emplois. Nous devons inverser cette tendance en plaidant pour des politiques industrielles robustes et soutenues par un État qui redevienne enfin stratège.

Il est crucial de promouvoir des stratégies qui favorisent la production locale et encouragent la relocalisation des industries. De plus, une coopération plus étroite entre les entreprises et les syndicats réformistes, à l'image de notre Fédération, contribueront à créer l'émulation nécessaire aux besoins d'une industrie moderne, garantissant ainsi que les salariés que nous défendons occupent toujours des emplois de qualité et que l'attractivité de notre secteur soit majeure.

Le dialogue social porté par FO Métaux est un vecteur favorisant l'innovation et la croissance économique, qui peuvent et doivent aller de pair avec la protection et la défense des salariés. La Fédération s'engagera toujours activement dans des négociations qui visent à renforcer les droits des salariés tout en soutenant la compétitivité de nos entreprises. Cela inclut la promotion d'une véritable QVT, qui ne peut exister sans de bonnes conditions de travail, des salaires à la hauteur de l'investissement des salariés dans les entreprises et des opportunités de développement professionnel.

En conclusion, défendons notre industrie, préservons nos emplois et travaillons ensemble pour bâtir un avenir où croissance économique rime avec justice sociale et dignité pour tous les salariés. La Fédération se tiendra toujours à vos côtés pour défendre ces valeurs et les salariés de l'industrie et de ses branches rattachées.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Valentin Rodriguez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0225s07170

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Congrès fédéral d'Amiens : une nouvelle page à écrire

Suite au XXIV^{ème} Congrès fédéral d'Amiens, FO Métaux vous propose un numéro spécial intégralement consacré à l'événement, avec notamment le discours introductif de Frédéric Homez, celui de son successeur Valentin Rodriguez, les interventions des délégués et la résolution générale adoptée par les militant(e)s.

Pas moins de 900 participants se sont retrouvés du 19 au 21 juin à Amiens, dans la Somme, pour le XXIV^{ème} congrès de notre organisation. Près de 700 délégués et presque 200 invités (parmi lesquels les anciens secrétaires généraux FO Jean-Claude Mailly et Yves Veyrier, ainsi que le prédécesseur de Frédéric Homez, Michel Huc ou encore Laurent Rescanières, secrétaire général de la FGTA-FO, Sylvia Veitl, secrétaire générale FO Pharmacie) se sont, durant trois jours à Mégacité, retrouvés pour des échanges, des rencontres et une réflexion commune afin de faire le bilan de la mandature écoulée, marquée par la crise sanitaire et ses conséquences, la montée des tensions internationales et les difficultés sociales et économiques dans notre pays, en particulier la séquence du combat contre la réforme des retraites. Le résultat a été à la hauteur des attentes, puisque les congressistes ont adopté le rapport d'activité présenté par le bureau fédéral sortant à l'unanimité moins 4 abstentions et le

rapport de trésorerie à l'unanimité. Ils ont aussi œuvré à tracer les lignes d'action qui seront celles de FO Métaux pour les quatre années à venir, débattant, amendant et adoptant finalement à 97,26 % la résolution générale qui constituera la feuille de route de la nouvelle équipe fédérale. C'est aussi avec émotion qu'ils ont tourné une page de la vie de notre organisation avec le départ de Frédéric Homez, dont l'engagement à la tête de notre Fédération pendant 20 ans a été unanimement salué. Le congrès a élu la nouvelle Commission administrative fédérale, laquelle a élu à l'unanimité Valentin Rodriguez pour lui succéder comme secrétaire général de FO Métaux, et Jean-Yves Sabot comme trésorier. La Commission de contrôle et la Commission des conflits ont également été renouvelées.



Willy Flory : « La force de nos liens »

Près de 18% de représentativité dans le Vimeu et 25 % dans la Somme, qui sont les deux CPTN (Commission paritaire technique de négociation) se partageant le département : pour arriver à ce beau résultat, le secrétaire de l'USM de la Somme Willy Flory a livré aux congressistes sa recette, qui consiste à s'appuyer sur de solides implantations et des militants bien formés. « La formation constitue un outil de développement incontournable, a-t-il confié, mais il est bien plus, car il permet aussi de

créer et entretenir la force des liens entre les équipes et les militants, et se pose ainsi en instrument de cohésion indispensable pour notre Fédération. » Derrière les chiffres de la représentativité, il a aussi cité en exemple les valeurs du point négociées par FO, rappelant ainsi le combat permanent et au plus près du terrain de FO Métaux pour le pouvoir d'achat.



L'accueil des invités

Jean-Jacques Leleu : « Un haut niveau d'efficacité »

Le secrétaire général de l'UD de la Somme Jean-Jacques Leleu a accueilli les congressistes en exprimant sa joie de voir ce congrès se tenir dans la ville qui est le berceau de la charte inspiratrice de l'indépendance syndicale. Soulignant l'importance de ce rendez-vous qui permet d'évaluer l'action du mandat qui s'achève et de fixer la feuille de route de celui à venir, il a également rendu un hommage appuyé à Frédéric Homez et son engagement pour les métallos FO. « Notre Fédération est aujourd'hui connue

pour son haut niveau d'efficacité, que ce soit en termes de syndicalisation, de représentativité, de développement ou de formation », a-t-il fait valoir. Il a aussi confié qu'il s'agissait là de son dernier congrès, puisqu'il prépare sa succession syndicale en vue de la retraite en fin d'année, après plus de 25 années de militantisme avec FO.



Brigitte Fouré : « Un secteur vital pour notre économie »

La maire d'Amiens a pris la parole lors de la séance d'ouverture des travaux du congrès pour souhaiter la bienvenue aux métallos FO sur ce territoire de tradition agricole et d'histoire industrielle. Elle a également vanté les nombreux autres atouts de la capitale picarde, dont sa cathédrale, plus vaste édifice gothique du monde, mais aussi l'importance de la R&D, notamment sur les batteries so-

dium-ion pour l'automobile. Elle a pointé le rôle crucial de notre organisation dans la défense des salariés, l'amélioration de leurs conditions de travail et des droits sociaux. « C'est particulièrement vrai dans la métallurgie, un secteur vital pour notre économie, que votre organisation a aidée à se moderniser et à rester incontournable. »



L'hommage aux disparus

Le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot a rendu hommage aux militantes et militants qui nous ont quittés depuis le dernier congrès, mais restent présents dans nos cœurs, et notamment les anciens membres de la CA Fédérale Aurore Lacroix, Evelyne Simonot, Cédric Zielinski et Denise

Pekeirt, et l'ancien secrétaire général de FO Métaux Bernard Mourgues. Les participants ont observé une minute de silence en la mémoire de celles et ceux qui, par leurs actions et leur engagement au service de notre organisation, ont été les artisans du succès de FO Métaux au fil des années.



Rapport introductif de Frédéric Homez

« Au service des salariés et de l'industrie »

FO Métaux publie ici le texte du rapport introductif présenté par le secrétaire général de notre organisation lors de l'ouverture des travaux de ce XXIV^{ème} congrès fédéral.



Cher(e)s Camarades, Cher(e)s Ami(e)s,

Quel plaisir d'être avec vous, de vous voir si nombreux et de tenir notre congrès dans un contexte « normal » et surtout sans les masques, sans les contraintes sanitaires et les risques pour la santé de toutes et tous, comme lors de notre XXIII^{ème} Congrès Fédéral à Nice. Certes, nous avons eu un beau congrès grâce aux équipes locales et à vous toutes et tous qui avez bien respecté les consignes de la Fédération. Nous tenons un congrès avec une reprise de nos usages et coutumes, y compris avec un bar et nos partenaires avec leurs stands qui seront, sans nul doute, plus conviviaux.

Le rapport du XXIV^{ème} Congrès Fédéral, que vous avez reçu par circulaire en format numérique et téléchargeable également sur notre site dans l'onglet spécifique pour notre congrès, vous a été remis à nouveau, en format papier, dans les sacoches.

Ce rapport est présenté à l'unanimité par les membres du Bureau Fédéral et de la Commission Administrative Fédérale qui étaient présents les 3 et 4 avril. Il vous permet d'examiner, de discuter et ensuite de voter le bilan des actions des quatre dernières années de la Fédération, à savoir et pour rappel, en fonction du report de notre Congrès, de janvier 2020 à décembre 2023.

Pour compléter ce rapport, et notamment pour nos secteurs professionnels, vous pouvez vous référer aux différents rapports qui ont été réalisés à l'occasion des conférences de branches qui se tiennent entre deux congrès.

Pour ce rapport oral, nous ne reprendrons pas la totalité du rapport d'activité où figurent, pour ces 4 dernières années :

⇒ De la page 4 à 61 : la position de la CA Fédérale et du Bureau Fédéral sur l'ensemble de l'actualité tant économique que syndicale ;

⇒ De la page 62 à 87 : les annexes au rapport introductif, dont la politique industrielle de la page 63 à 68 ; le développement du 3^{ème} collège de la page 69 à 73 ; les USM de la page 74 à 87 ;

⇒ De la page 88 à 94 : la résolution générale du précédent congrès ;

⇒ De la page 97 à 161 : l'activité syndicale de la Fédération durant la période de 2020 à fin 2023 qui reprend en partie notre activité au travers de nos journaux *FO Métaux* ;

⇒ De la page 163 à 175 : le rapport sur la formation syndicale. Un grand merci aux formateurs fédéraux pour leur engagement et leur efficacité. Ils jouent un rôle important dans notre développement ;

⇒ De la page 177 à 271 : les rapports des secteurs industriels et des branches industrielles rattachées, dont : de la page 178 à 185, le secteur de l'Aéronautique ; de la page 186 à 194, le secteur de l'Automobile ; de la page 196 à 203, la branche des Services de l'Automobile ; de la page 204 à 209, la branche de l'Expertise de l'Automobile ; de la page 210 à 217, la branche de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Horlogerie ; de la page 218 à 229 le secteur de l'Electronique, de l'Electrique, du Nucléaire, du Naval et de la Maintenance. De la page 230 à 241, le secteur de la Sidérurgie, des Métaux ferreux et non ferreux, Forges et Fonderies ; de la page 242 à 247, la branche du Froid ; de la page 248 à 255, le secteur de la Mécanique, Construction métallique, Optique et secteurs associés ; de la page 256 à 263, la branche de la Récupération ; de la page 264 à 271, la branche du Machinisme agricole.

Le rapport introductif

Après cette énumération, tout d'abord une synthèse de ce rapport d'activité en s'appuyant notamment sur les points les plus essentiels et en y ajoutant l'actualité de ces 5 derniers mois. Mais avant, une précision en ce qui concerne le contenu de la sacoche qui vous été remise à l'entrée du Congrès. Vous y trouverez plusieurs documents et notamment le livre « *Les métaux en leurs siècles* ».

La situation économique générale, industrielle et sociale

La situation économique en 2020 et 2021, avec la crise sanitaire, a été imprévisible et très particulière. Elle l'a été plus encore en 2022, avec une inflation qui a dérapé et s'est maintenue à un fort niveau en 2023, entraînant des répercussions inattendues aux niveaux mondial, européen et français, touchant les pays, les économies, les consommateurs, l'industrie avec, en plus, l'impact scandaleux des différentes guerres sur le plan tant humain qu'économique.

Tout au long de la période de la crise sanitaire, la Fédération a œuvré pour protéger l'humain et les salariés en mettant en place des outils et des accords nationaux, dont l'APLD et la formation professionnelle pour garder les compétences au sein des entreprises de la Métallurgie et de ses branches rattachées, et a aidé ses syndicats contre les projets de licenciements. Au congrès de Nice, après la mise en place de nos outils, nous vous avons dit : « à vous de jouer, de protéger les emplois et les compétences ». Bravo à vous toutes et tous, car vous avez joué ce rôle et protégé l'ensemble de nos secteurs industriels, et en particulier celui de l'Aéronautique, qui était cloué au sol.

Les patrons restent des patrons, ils ne réfléchissent pas toujours sur le long terme, c'est d'abord le court terme et la loi de la finance qui prévalent, mais grâce à nos outils et aux représentants FO Métaux dans les entreprises, c'est la voix de la sagesse et de la raison qui l'a emporté. D'ailleurs, des PDG et DRH l'ont reconnu lors des différentes reprises de leurs secteurs en indiquant que « grâce à ce que vous avez fait au sein de la branche de la métallurgie, c'est vous qui aviez raison car face aux difficultés des recrutements sur notre territoire et cela est vrai dans de nombreuses régions, nous aurions galéré et rencontré des difficultés pour produire et effectuer nos livraisons ».

Les effectifs salariés de la Métallurgie et le suivi des secteurs industriels

Dans la Métallurgie, concernant l'évolution annuelle des effectifs salariés comptabilisés fin 2021, ils ont progressé de +2,9% et fin 2022 de +1,2%, pour un total de 1 365 925 salariés et 46 839 établissements. La nouvelle augmentation des effectifs des salariés pour 2021 et 2022 montre l'efficacité des dispositifs (dont l'APLD) que nous avons mis en place au sein de notre branche pour éviter les licenciements secs et garder les compétences au niveau des entreprises. L'augmentation des effectifs est en partie liée à nos actions, à la défense de l'industrie et à la situation industrielle.

Sur la situation industrielle, le climat, l'environnement et la défense de l'industrie

Les effets climatiques et les tragédies des intempéries qui font malheureusement des victimes démontrent qu'il faut agir sur l'environnement et le climat. Il faut agir pour une planète plus verte et de nombreux industriels sont d'accord. Pour autant, et nous l'avons répété à l'occasion des réunions qui se sont tenues à l'Élysée pour le secteur de l'automobile, en présence du président de la République et





de l'ensemble des acteurs de la filière automobile, nous considérons que toute l'industrie est compatible avec l'environnement et les enjeux liés au changement climatique, mais les réponses qui doivent être apportées doivent l'être avec l'industrie et non contre elle.

Nous avons poursuivi nos actions pour préserver et développer notre industrie en France, plus forte, plus proche et plus verte, pour protéger nos approvisionnements et nos emplois ainsi que notre positionnement responsable sur les différentes transitions, face à la crise et aux enjeux énergétiques qui impactent également l'industrie et ses emplois.

A ce titre, nous avons réalisé dans le cadre de l'élection présidentielle 2022 un « *Manifeste pour une Industrie Verte* » avec 10 propositions concrètes. Dans le cadre de notre indépendance, et comme il est de coutume dans notre Fédération, nous ne donnons pas de consigne de vote car dans une démocratie, le vote appartient aux citoyennes et citoyens. Toutefois, et tout comme nous l'avions fait lors des trois dernières élections présidentielles avec nos livres blancs, il était de notre responsabilité et de notre rôle de faire connaître, dans le prolongement de nos positions et analyses, l'évolution de nos revendications collant à l'actualité. Celle-ci est liée, d'une part, aux enjeux environnementaux qui ont tendance, en fonction des décisions et des choix des politiques aux niveaux européen et national, à mettre à mal certains de nos secteurs industriels, et elle est liée d'autre part à la pandémie qui a conduit à fragiliser les chaînes d'approvisionnement de notre industrie dont, par exemple, les puces électroniques et les semi-conducteurs. Cette situation s'est répercutée sur toute l'industrie puisque, de la voiture au téléphone portable en passant par la cocotte-minute ou la carte bleue, les puces sont présentes partout.

Depuis, et globalement, l'ensemble des secteurs industriels se portent plutôt bien. Cependant, dans la continuité des erreurs qui pénalisent l'industrie automobile, nous avons noté négativement la décision prise le 27 mars à Bruxelles par les représentants des 27 pays de l'UE, qui ont confirmé la fin des moteurs thermiques pour la vente de voitures neuves à partir de 2035, l'Allemagne ayant cessé son blocage en échange d'exemption pour les futurs carburants synthétiques. Le texte contraint les automobiles neuves à ne plus émettre aucun CO₂, interdisant de fait les véhicules essence, diesel et hybride, au profit du tout électrique. A de nombreuses reprises, nous avons réagi sur les dangers liés à de telles décisions, en sachant que les constructeurs, les équipementiers et les salariés ne pouvaient pas être soumis à ces contraintes sans avoir une vision claire et industrielle au niveau européen, tant sur le plan de l'adaptation des outils industriels et des nouvelles technologies que des matériaux rares nécessaires à l'ensemble des composants électriques et des batteries. Dans ce cadre, et sept mois après l'adoption de la loi américaine sur le climat et ses subventions massives en faveur de son industrie nationale, la Commission européenne et le commissaire au marché européen ont fait des propositions, par le biais de deux lois, afin que l'UE produise, d'ici à 2030, 40% de ses technologies propres et que les technologies nucléaires avancées (dont les petits réacteurs modulaires et le combustible) puis-

sent bénéficier des nouvelles mesures d'accélération européennes. L'UE a rehaussé aussi ses ambitions en termes d'extraction et de raffinage, de recyclage et de diversification. Il était également prévu, concernant les matières premières, de sécuriser les approvisionnements de l'UE en minéraux critiques tels que le lithium, le cobalt des batteries et le silicium métallurgique des panneaux solaires.

C'est important face à la Chine, qui est en quasi-monopole sur les terres rares et le magnésium. L'UE compte extraire sur le territoire européen 10% de sa consommation de matières premières stratégiques, contre 3% aujourd'hui, afin de ne pas dépendre d'un pays tiers unique pour plus de 65% de ses importations pour chacune de ses matières premières stratégiques. Toutes ces décisions vont dans le bon sens et elles ne sont pas dues au hasard, mais sont le fruit de notre travail dans la foulée de nos livres blancs et de nos revendications. Elles ne sont, pour notre part, qu'une étape qui se doit d'être renforcée pour défendre l'industrie européenne et notre industrie sur notre territoire.

Prise de conscience sur la nécessité de soutenir l'industrie et les annonces sur l'industrie verte

Le 11 mai 2023, le président de la République a prononcé un discours pour « accélérer la reconquête industrielle française » et a évoqué, entre autres, la réindustrialisation de notre pays. Il reconnaissait enfin que la France s'était davantage désindustrialisée que les autres pays en Europe. Pour notre Fédération, c'était enfin une prise de conscience qui va dans le sens de la défense de l'industrie sur notre territoire, combat que nous menons depuis plusieurs décennies. Encore fallait-il être sûr qu'il ne s'agissait pas simplement de belles intentions ou de vaines promesses, ce qui est courant chez les politiques. Pourvu que cela dure ! Notre Fédération se battra toujours pour l'industrie et ses emplois.

Contrairement à la réforme des retraites, que nous ne digérons toujours pas, sur la défense de l'industrie, nous resterons toujours disponibles pour apporter notre expertise et nos savoir-faire en faveur de l'emploi pour les salariés et adhérents que nous représentons. Dans tous les cas, à l'heure actuelle, l'industrie, grâce en partie à nos actions syndicales et à un dialogue social de qualité, est porteuse de nombreuses bonnes nouvelles avec des secteurs industriels qui, à l'instar de l'aéronautique, de l'automobile et du nucléaire, prévoient un nombre important de recrutements, dont 100 000 d'ici 2033 pour le seul secteur de l'atome.

Le rapport introductif

Nous soutenons en grande partie les mesures proposées en faveur de l'industrie et, comme nous le répétons souvent, les questions liées au climat et à l'environnement doivent s'articuler avec l'industrie et non pas contre elle, ainsi qu'en faveur de l'emploi et des salariés. A ce titre, nous nous devons d'être toujours dans l'anticipation avec des axes offensifs plutôt que défensifs.

Situation au sein des secteurs industriels et des entreprises de la Métallurgie d'octobre 2020 à juin 2024 : en plus de la situation des secteurs industriels que nous avons cités dans les pages 24 à 27 et de la situation industrielle des entreprises que nous avons citées dans les pages 28 à 30 avec le soutien à nos syndicats et sections syndicales et les rendez-vous à Bercy avec le ministre en charge de l'Industrie, nous avons soutenu récemment, avec l'aide de notre Confédération, le groupe SEB et nos syndicats pour éviter une catastrophe industrielle, et suivi dernièrement de très près la situation des groupes Alstom et ATOS. Tout comme nous regrettons la liquidation judiciaire de MA France, un équipementier automobile qui subit les conséquences de l'électrification des véhicules, ce que nous avons dénoncé dans le cadre du contrat de filière de l'automobile du 6 mai 2024.

En conclusion, sur l'industrie : nous sommes et resterons très actifs avec comme slogan : « Pour une France Réindustrialisée ». Oui, mes chers camarades, il vaut mieux une France réindustrialisée que des délocalisations et c'est pour cette raison que nous nous battons toujours contre les politiciens qui, au prétexte de l'environnement, poussent les patrons à délocaliser.

Mes chers camarades, au niveau national, nous entendons surtout parler de ce qui va mal et cela au détriment de ce qui va bien et de ce que nous défendons et obtenons comme victoires syndicales dans le cadre de la défense de l'industrie et des droits des salariés. Oui, mes chers camarades, nous sommes fiers quand nous empêchons les politiques de détruire des pans entiers de notre industrie à l'instar des tentatives contre le secteur du nucléaire et contre le groupe SEB, tout comme nous sommes fiers d'empêcher « les financiers » qui ne sont pas « des capitaines d'industrie » de détruire aussi notre industrie à l'instar des aérostructures et, même si cela a pris des années, nous avons gagné, mes camarades.

La situation sociale, la remise en cause du paritarisme et les attaques arbitraires

Nous avons eu de nombreuses revendications et actions syndicales qui devront s'amplifier face aux attaques continues et récentes des politiques et des gouvernements, à savoir : les fameux et fumeux rapports de la CPME et des parlementaires avec comme objectif d'amplifier la « réforme » du droit du travail et de réduire comme peau de chagrin les IRP et les droits des salariés, des retraités et des chômeurs. Avec comme objectif, une nouvelle loi travail d'ici la fin de l'année 2024 et la remise en cause de l'Unedic et du paritarisme avec les annonces faites par le Premier ministre le 26 mai, et qui aboutissent une fois de plus à des régressions pour les droits des chômeurs.

Dans ce contexte, notre slogan : « **Contre les attaques arbitraires, renforçons le syndicalisme et le paritarisme** » a son sens.

A ce titre, sur les mobilisations interprofessionnelles, nous avons toujours répondu présents aux appels de notre Confédération, à savoir à celle du 5 octobre 2021 pour l'augmentation des salaires et des retraites, tout comme celles de 2023 pour combattre la réforme des retraites avec ses 14 journées d'actions et de mobilisations citées dans notre rapport introductif. Nous l'avons soutenue aussi quand elle n'appelait pas à l'action, à l'instar du 29 septembre 2022, car nous ne sommes pas et ne serons jamais les faire-valoir de la CGT, qui a comme fameuse tendance de tout mélangier à son profit sans jamais rien obtenir pour les salariés, retraités et chômeurs.

Nous avons laissé nos syndicats décider de leur participation à celle du 18 octobre 2022. Nous avons aussi appelé à la journée européenne du 13 octobre de la CES.

Retraites : Les actions et les mobilisations sur les retraites des 19 et 31 janvier, des 7 et 11 février, des 7, 8, 11, 15, 23 et 28 mars, des 6 et 13 avril, du 1^{er} mai et du 6 juin 2023. L'année 2023 a été celle de l'action syndicale pour combattre la réforme des retraites. La Fédération a soutenu les positions de la Confédération en opposition à cette réforme des retraites que voulait imposer le gouvernement. Pour FO, ce n'est certainement pas la durée de cotisation qu'il fallait augmenter, ni reculer l'âge de départ à la retraite. Comme le préconisait notre Confédération, il fallait travailler sur l'aménagement des fins de carrière, les départs anticipés, la pénibilité, l'emploi et la formation des seniors, et surtout maintenir notre système par répartition, auquel nous sommes très attachés.

La Fédération considérait que la bataille qui s'engageait sur la réforme des retraites devait être abordée avec toutes les organisations syndicales afin d'établir le rapport de force nécessaire et pour tenter de faire plier le gouvernement sur ses tentatives de nous imposer une réforme dont nous ne voulions pas. Nous le savions très bien, une augmentation de la durée de cotisation et le recul de l'âge de départ n'auraient qu'un seul objectif, celui de faire baisser le niveau des pensions, car de moins en moins de salariés liquident leur retraite à taux plein. Ce ne serait ni un progrès ni une avancée sociale, il s'agirait d'un recul injuste alors que les jeunes arrivent de plus en plus tard sur le marché du travail et que la moyenne des départs se situe déjà à 63 ans. En conclusion : un grand merci à notre Confédération sur un combat juste face à une réforme injuste, un grand merci également aussi aux UD pour l'organisation de toutes ces manifestations ainsi qu'aux métallos qui ont participé très nombreux à toutes ces actions.

Sur les retraites, et malgré l'unité syndicale et un combat syndical juste avec 14 journées d'action, et ce dans le contexte que nous connaissons toutes et tous, nous n'avons certes pas réussi à faire reculer le gouvernement, mais les organisations syndicales ont regagné du crédit auprès de la population avec des adhésions supplémentaires, variables selon les confédérations. Toutefois, ce combat syndical, et grâce aux actions et recours de notre Confédération, a permis de gagner au moins sur un point, à savoir : l'abandon du transfert du recouvrement des cotisations vers l'ACOSS, qui avait pour but de permettre à l'Etat de mettre la main sur les réserves de l'Agirc-



Arrco. N'oublions pas non plus, grâce à FO, le blocage de la réforme précédente, à la veille de la crise sanitaire. Notre Confédération a dit ne pas vouloir tourner la page de cette réforme, et elle est la seule organisation syndicale à avoir fait des recours juridiques.

Concernant les retraites complémentaires, la Fédération s'est félicitée des accords interprofessionnels de 2022 et 2023, signés par FO, qui ont revalorisé respectivement de 5,12% et 4,9% les pensions de retraite Agirc-Arrco. En 2023, FO a également obtenu la suppression du coefficient de solidarité (bonus-malus) de manière totale et pour tous ! Le malus a été supprimé à compter du 1^{er} décembre 2023 pour les nouveaux retraités. Le bonus est maintenu pour ceux qui en bénéficient déjà afin qu'ils ne le perdent pas. Il disparaît pour les personnes nées à compter du 1^{er} septembre 1961 (première génération impactée par la réforme des retraites) pour des pensions liquidées au 1^{er} décembre 2023.

FO a aussi obtenu la sauvegarde du caractère paritaire et autonome de la gestion du régime Agirc-Arrco. Les interlocuteurs sociaux ont d'ailleurs précisé dans le préambule de l'accord que les ressources du régime ne devront être mobilisées que pour financer les prestations dont il assure le service à ses affiliés. FO et l'ensemble des signataires ont donc, malgré les tentatives du gouvernement, préservé la pérennité du régime et mis en échec sa tentative de pillage des fonds de notre régime paritaire. Voilà des victoires syndicales, mais elles ont été obtenues par ce qui anime notre Fédération, à savoir la pratique contractuelle et conventionnelle en passant par un dialogue social constructif.

Conférence sociale du 16 octobre 2023 : En fonction de l'actualité, de l'inflation, en particulier du prix des carburants et des coûts de l'énergie, le dossier des salaires est, à juste titre, au cœur des préoccupations et des discussions. Le gouvernement a organisé, le 16 octobre 2023, une conférence sociale spécifique sur « les bas salaires ». Notre Confédération y a participé pour exprimer les revendications de FO ; quoi de plus naturel pour FO, qui demeure le syndicat de la fiche de paie ?

Sur le plan interprofessionnel, et notamment là où il n'y a pas de dialogue social ou un dialogue social difficile tant pour les salariés du privé que pour ceux du secteur public, cette conférence était nécessaire. Mais pour nous, il vaut mieux compter sur une organisation syndicale responsable, capable de négocier et d'obtenir des accords, à l'instar des représentants FO Métaux dans la Métallurgie comme au sein de nos

branches rattachées et des entreprises. À ce titre, il faut savoir que de nombreuses branches avaient des grilles annuelles avec des niveaux parfois inférieurs au Smic. Le ministère du Travail le reconnaissait lui-même : au mois de mai 2023, sur les 170 branches actuelles, 140 étaient concernées. Le jour de la conférence, 57 branches étaient toujours concernées avec des niveaux inférieurs au Smic. Ce qui n'était pas le cas pour les branches de notre Fédération.

Mes chers camarades, tout comme la Fédération, notre Confédération a eu raison, lors de cette conférence, de revendiquer des contreparties aux aides financières accordées aux entreprises.

La pratique contractuelle et conventionnelle

Salaires

Face au risque de perte de pouvoir d'achat due à une inflation galopante, la question des salaires demeure une priorité et, plus que jamais, il est important de rappeler que notre organisation syndicale FO est celle de la fiche de paie. Certes, le gouvernement a pris des mesures et a réussi à faire voter une loi en faveur du pouvoir d'achat, mais cela ne doit pas se faire au détriment de véritables augmentations salariales, avec leurs conséquences positives pour notre système de protection sociale collective, dont les retraites.

Notre ADN demeure la négociation et, à ce titre, en 2022 et 2023, des accords de salaires ont été négociés et renégociés dans les branches rattachées à notre Fédération au regard du dérapage de l'inflation

Le rapport introductif

et des différentes revalorisations du Smic, dont la branche du Froid avec 6,2 % ; du Machinisme Agricole avec 7,2 % ; de la Récupération avec 5 % ; de l'Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie (HBJO) avec 6,4 % ; des Experts auto pour 2022 avec 3,5 % pour les niveaux de 1 à 4,3 % pour les niveaux de 5 à 7 et 3 % pour les niveaux de 8 à 10 et en juillet avec +5 % pour le niveau 1 et +2 % pour les niveaux de 2 à 10 et pour 2023, 3 % sur l'ensemble de la grille ; enfin, des Services de l'Automobile avec 2,4 % sur l'ensemble de la grille, un talon de 40 euros et une augmentation supplémentaire en avril 2022 suivant les échelons, à savoir respectivement 4,96 %, 4,4 % et 4 % de plus au total et en octobre une nouvelle revalorisation de 1,4 à 3 % sur les échelons. Et pour 2023 avec 1 % sur l'ensemble de la grille et, vu le contexte, avec des clauses de revoyure et des mini au-dessus du Smic. Pour la sidérurgie en 2022, +5,45 % pour les deux premiers coefficients, 4 % pour le coefficient 190 et 3,1 % pour les autres coefficients avec +5 % sur l'indemnité kilométrique et une prime exceptionnelle de 100 euros. En 2023, un accord a également été signé pour la convention collective de la Sidérurgie (Gesim) avec 6 % et 5 % sur les deux premiers niveaux de la grille des barèmes annuels garantis (BAG), et 4,5 % sur les suivants ainsi qu'une augmentation de la prime vacances de 4,84 %, soit 40€, passant ainsi de 830 à 870 €.

Ces accords ont permis, au regard de l'inflation, de préserver et même d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés de ces secteurs. Nous tenons aussi à féliciter nos structures et délégués qui, par la négociation au sein des entreprises, ont obtenu des augmentations de salaire. Et nous soutenons tous nos syndicats et sections syndicales qui, face à des directions récalcitrantes, et afin de les amener à la table des négociations ou de les y ramener après l'échec de négociations, se sont retrouvés à devoir utiliser des moyens de dernier recours comme des débrayages, voire la grève, au niveau de leurs entreprises pour faire aboutir les revendications sur des augmentations de salaire. Ces accords se situent dans une fourchette de 3 % à 7,5 % avec différents éléments de rémunération, dont des compléments au titre de différentes primes.

Minima des ingénieurs et cadres de la Métallurgie

Le 22 janvier 2021, nous avons signé l'accord pour l'année 2021, qui a revalorisé les minima de la grille des appointements des ingénieurs et cadres de la Métallurgie de 0,7 % au 1^{er} janvier 2021. Le 18 mars 2022, nous avons signé l'accord pour l'année 2022, qui a revalorisé les minima de la grille des appointements des ingénieurs et cadres de la Métallurgie de 3,1 % au 1^{er} janvier 2022. Le 11 avril 2023, nous avons signé l'accord pour l'année 2023, qui a revalorisé les minima de la grille des appointements des ingénieurs et cadres de la Métallurgie de 4,7 % au 1^{er} janvier 2023. Depuis le 1^{er} janvier 2024, la négociation se fait au niveau national et en fonction de la nouvelle grille, à la fois pour les cadres et les non-cadres.

La grille nationale des salaires minima hiérarchiques (SMH) de la Métallurgie

La grille nationale des salaires minima hiérarchiques (SMH) que nous avons négociée en 2021 pour une application au 1^{er} janvier 2024 a été renégociée et revalorisée. En effet, en fonction de l'évolution de l'inflation et des différentes revalorisations du Smic, nous avons obtenu à nouveau, et grâce à notre Fédération, une augmentation de cette nouvelle grille des SMH de : +11,74 % pour la lettre A (classe d'emploi 1), qui passe de 19 420 euros à 21 700 euros ; +7,38 % pour la lettre F (classe d'emploi 11) qui passe de 32 500 euros à 34 900 euros et +5,42 % pour la lettre I (classe d'emploi 18), qui passe de 64 500 euros à 68 000 euros. A cette grille s'ajoute bien évidemment pour les salariés en forfait l'application des +15 et 30%. Et pour les salariés débutants du groupe d'emploi F justifiant respectivement de 2 ou 4 ans d'expérience professionnelle, une majoration de 5 % ou 8 %. Du fait de ces augmentations, la lettre A (classe d'emploi 1) était au-dessus du Smic annuel 2023 (20 966,40 euros) pour un montant de 733,60 euros. Finalement et concernant les SMH 2024, et au regard de l'augmentation du Smic de 1,13 % au 1^{er} janvier 2024, il est à noter que notre grille est supérieure au Smic de 497 euros (la lettre A1 : 21 700 euros et le Smic annuel 2024 : 21 203).

Évolution du dispositif conventionnel (EDC)

Dans la foulée de notre congrès fédéral de Nice et de la table ronde sur l'EDC qui avait eu lieu le vendredi matin en présence de l'UIMM, et après près de six années d'un très long cycle de négociations importantes, nous avons terminé l'EDC au début de l'année 2022. Le lundi 7 février 2022, la Fédération a signé, après avoir obtenu à 97 %, les 27 et 28 janvier, le mandat de ses instances fédérales, la nouvelle Convention Collective Nationale de la



Le rapport introductif

Métallurgie (CCNM) et deux accords autonomes (d'une part sur la santé et la qualité de vie au travail, d'autre part sur la gouvernance du nouveau régime de protection sociale complémentaire de la branche). Rappel important : cette nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 et l'accord national autonome sur la protection sociale le 1^{er} janvier 2023.

Il convient de rappeler que ces négociations sur l'EDC et ses 9 thèmes n'ont pas été faciles, avec des moments « costauds » dans la négociation, à savoir sur : la prime d'ancienneté (c'était une ligne rouge de FO) ; les classifications (avec les diplômés dont l'UIMM ne voulait plus aucune référence) ; les rémunérations (avec l'instauration de la garantie conventionnelle individuelle de rémunération) ; la durée du travail (avec des contingents d'heures supplémentaires) ; les relations individuelles du travail (avec des jours conventionnels d'ancienneté et locaux) ; la protection sociale (avec la Garantie de Maintien des Salaires et le niveau des garanties) ; le dialogue social (avec des droits complémentaires pour les DSC, les Coordinateurs, création d'une messagerie professionnelle pour les représentants du personnel) ; les accords autonomes pour les territoires et la sidérurgie.

UIMM/Convention Collective Nationale de la Métallurgie (CCNM)

Sur 20 années de secrétariat général, huit auront eu pour fil rouge la mise au point de la future CCNM, soit 40 % du temps passé à la tête de la Fédération avec ce dossier majeur sur la table de travail. Pour la Métallurgie, rappelons tout d'abord que notre industrie s'est construite à son origine et en premier lieu au sein des territoires avec la mise en place des conventions collectives territoriales. Une page de notre histoire s'est donc tournée et une nouvelle a été écrite pour plusieurs décennies avec notre signature du 7 février 2022, après nos accords nationaux datant du début des années 1970. Pour autant, et après plus de 50 ans d'un dialogue social constructif et pas toujours simple, nous n'avons pas laissé tomber ce qu'avaient construit nos anciens et les négociateurs de l'époque, tant du côté des organisations patronales que syndicales, et en particulier, bien évidemment, pas oublié les signataires, ceux qui ont construit notre modèle social et qui n'ont jamais failli depuis les années 1950, dans l'intérêt des salariés et des entreprises en trouvant les bons compromis gagnant-gagnant.

En effet, tout en regroupant et en harmonisant nos différents textes, qu'ils soient nationaux (25 accords nationaux), territoriaux (nos 76 conventions collectives territoriales) sectoriels (avec la sidérurgie) et spécifiques (pour la convention collective des ingénieurs et cadres), nous avons préservé, transformé et adapté les garanties actuelles pour moderniser notre dispositif conventionnel et, de surcroît, apporter des droits nouveaux permettant aux salariés de se retrouver dans un tissu conventionnel de qualité tout en favorisant l'adaptation des entreprises aux différentes évolutions industrielles et législatives, parfois contraignantes face à la nécessité d'une industrie plus verte. Pour notre Fédération, la transition écologique doit se faire avec l'industrie et non contre elle, pour parer au risque d'une casse sociale et de l'emploi sans précédent et d'un appauvrissement de notre pays. Tous ces éléments et ces précisions ont motivé notre Fédération à conclure cette exigeante négociation de près de six années, certes longue et non sans embuches, avec des moments difficiles mais avec un gage de sérieux et de réussite dans un environnement éprouvant et parfois hostile aux partenaires sociaux. C'est ce que nous avons ressenti et vécu.

Nous ne redirons pas ici ce que nous pensons des ordonnances et lois sur les IRP, mais la gabegie des élections professionnelles pour les élus des IRP avec un maximum de 3 mandats possibles, est une limite contreproductive par rapport à un dialogue social qui a fait ses preuves au sein des entreprises. Cette disposition doit donc être revue sur un plan législatif. Lors de l'EDC et de son thème 9 sur le dialogue social, nous avons revendiqué une lettre paritaire au sein de la Métallurgie et nous souhai-

tons toujours une démarche paritaire pour remédier à cette injustice qui risque d'affaiblir le dialogue social au niveau des entreprises qui vont, à terme, si rien n'est fait, se voir priver de la présence de délégués dotés d'une expérience et de compétences syndicales essentielles à un dialogue social constructif de long terme.

Une précision pour notre Fédération : la conclusion de la CCNM ne pouvait être effective que lorsque les négociations territoriales et spécifiques à la sidérurgie seraient terminées et, après bien des péripéties et de nombreuses interventions auprès du GESIM et des UIMM locales, nous y sommes arrivés. Nous avons aussi revendiqué et obtenu avec les commissions paritaires territoriales de négociation (CPTN) le maintien d'un dialogue social au niveau territorial, car par le passé il a fait ses preuves et c'est le niveau le plus proche du terrain pour déminer et régler les éventuels conflits. Depuis, sur les 76 CPTN possibles, nous avons fait les désignations de nos représentants dans 69 d'entre elles pour négocier les valeurs de point pour la prime d'ancienneté et les accords autonomes.

Nous rappelons ci-après les différentes raisons et explications qui nous ont amenés à signer la nouvelle CCNM : un contexte international et européen déloyal vis-à-vis des entreprises implantées sur notre territoire alors que nous nous devons d'y garder une industrie forte ; une ambition commune pour défendre les intérêts des salariés et des entreprises ; un pays sans industrie, c'est fragiliser notre économie, c'est aussi ne plus avoir de salariés et de garanties à défendre ; le rôle de la branche que nous nous devons de renforcer, car c'est l'élément régulateur qui évite le risque de dumping social entre les entreprises d'un même secteur avec une concurrence parfois déloyale, sans oublier la hiérarchie des normes avec le principe de faveur qui doit rester la règle ; la restructuration des branches qui aboutit à regrouper des secteurs et avec l'épée de Damoclès de la suppression des branches territoriales ; des dispositions qui étaient obsolètes ou à adapter (le service militaire, les évolutions législatives, l'évolution des diplômés, les métiers qui ont disparu, les nouveaux métiers et ceux qui se transforment) ; nous avons préservé trois niveaux de dialogue social (le national, le territorial et l'entreprise) ; l'importance d'attirer les jeunes vers l'industrie ; récompenser les femmes et les hommes qui contribuent à la richesse des entreprises, ce qu'ont tendance à oublier celles et ceux qui gèrent en priorité la finance en délaissant le social et l'industriel ; la nécessité de la formation professionnelle, du renforcement des compétences mieux

Le rapport introductif

rémunérées et d'essayer de faire face aux métiers en tension et au manque de main-d'œuvre qualifiée; la nécessité d'établir une protection sociale de branche digne de la place que tient la Métallurgie dans notre pays. C'était d'ailleurs le maillon faible de notre dialogue social au sein de la Métallurgie et, enfin, nous en avons assez de nous voir imposer des lois au détriment du dialogue social, des salariés et des entreprises.

La nouvelle convention collective de la Métallurgie, ce sont : des garanties pour les salariés non-cadres et cadres; un système plus lisible et plus compréhensible pour les salariés et les entreprises afin de consulter les garanties conventionnelles regroupées dans un seul texte de référence; l'attractivité de la branche, avec les conditions de travail et la qualité de vie au travail, les rémunérations, la prime d'ancienneté, les jours conventionnels; des garanties pour que les salariés ne perdent rien à la fois sur le changement de classification, sur les rémunérations, sur la prime d'ancienneté, et l'instauration d'une garantie conventionnelle individuelle de rémunération; une grille nationale unique sur les salaires minima hiérarchiques avec des garanties pour préserver les équilibres trouvés au moment de la négociation de cette grille, et une garantie dès la première classe d'emploi par rapport au Smic; une évolution des jours de congés payés supplémentaires en fonction de l'ancienneté et de l'âge avec un total de 4 jours possibles et une disposition conventionnelle garantissant les jours actuels et acquis pour les salariés inscrits aux effectifs des entreprises au 31 décembre 2023; des jours exceptionnels supplémentaires pour les événements familiaux; des droits nouveaux avec la protection sociale et, pour la première fois au sein de notre branche, un accord sur ce thème avec l'instauration d'une prévoyance lourde et une amélioration concernant la garantie de maintien de salaire en cas de maladie à la fois en nombre de jours et en pourcentage d'indemnisation; une Convention Collective Nationale de la Métallurgie avec une durée indéterminée.

En accord avec nos instances fédérales qui se sont réunies les 27 et 28 janvier 2022, dans la foulée de ce que nous avons effectué tout au long de ces six dernières années de négociation sur l'évolution du dispositif conventionnel de la Métallurgie (EDC), il avait été décidé d'organiser pour l'application de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie (CCNM) :

- ⇒ Des réunions régionales afin de continuer à informer nos structures et surtout à former nos responsables syndicaux et les délégués à la nouvelle convention collective nationale;
- ⇒ Des numéros spécifiques de *la Voix du métallurgiste* pour commenter et expliquer la nouvelle CCNM et un spécial *FO Métaux*;
- ⇒ Un plan de communication et des outils pour expliquer les principales garanties et aider nos structures au déploiement de la nouvelle convention, et notamment la nouvelle classification et la protection sociale, qui apporte des droits nouveaux aux salariés;
- ⇒ Un renforcement de nos formations syndicales et des formations également possibles par l'intermédiaire de notre organisme APSAC.

La Fédération a mis à disposition de ses structures une rubrique spécifique sur son site internet www.fo-metaux.org avec un onglet spécifique intitulé « **convention collective nationale** » proposant de nombreuses infos et documentations sur les nouveaux textes telles que :

Le texte intégral de la convention collective (version avant la signature) accompagnée d'un code couleur permettant d'identifier : le caractère impératif ou supplétif des textes (surlignés en jaune); une fiche pratique synthétisant ces notions; l'origine de ces différents textes, soit une reprise des dispositions existantes (en noir), les nouvelles dispositions (en rouge) ou une mise à jour de certaines dispositions par rapport aux évolutions législatives (en violet); des fiches pratiques expliquant les principaux thèmes contenus dans la convention; des vidéos mises à jour et explicatives sur les

principaux thèmes de la convention collective; une FAQ; des tracts, des documents de présentation du dispositif (PPT) et d'autres outils. Le site internet a été régulièrement alimenté et enrichi de nouvelles fiches et outils au fur et à mesure de leur production.

Dans le cadre du déploiement de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie, nous avons organisé et tenu comme prévu neuf réunions régionales d'information et de formation du 5 avril au 21 juin 2022. Nous remercions les secrétaires généraux des USM et leurs équipes ainsi que les secrétaires généraux d'UD qui ont participé à l'organisation et à l'accueil de nos réunions régionales. Nous tenons également à remercier nos 358 syndicats et sections syndicales et leurs 752 délégué(e)s qui ont participé à ces réunions régionales.

Lors de ces réunions régionales, nous avons remis aux participants une clé USB (fabriquée en France) comprenant un exemplaire spécifique de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie commentée et argumentée par la Fédération à l'usage de nos délégués pour expliquer les garanties conventionnelles. A la suite de ces réunions, nous avons complété notre FAQ, qui a repris et centralisé les questions les plus posées lors de ces réunions régionales.

Mes chers camarades, en 2024, il est important de bien faire appliquer la CCNM face à certains employeurs qui essaient de la contourner et de la dévoyer, car ils se plaignent auprès de l'UIMM qu'elle coûte trop cher aux entreprises du fait de la nouvelle classification, de la protection sociale, de la nouvelle grille des SMH et, de plus, pendant une période d'inflation. Depuis le 7 février 2022, un grand merci à nos représentants dans les entreprises qui ont su anticiper et œuvrer efficacement à l'application de la CCNM et merci également à celles et ceux qui permettent, et parfois non sans mal, sa bonne application. Nous n'ignorons pas les difficultés et c'est pour cela que nous continuerons à vous accompagner au travers de nos informations et formations. Notre slogan « **Revendiquer, négocier, contracter et faire appliquer nos garanties conventionnelles** » est lui aussi d'actualité, au sein tant des entreprises que de nos branches et conventions collectives nationales.

Séminaire du 19 septembre 2022 (USM/coordonateurs/DSC)

Dans la continuité de nos réunions régionales, le Bureau Fédéral du 11 juillet avait décidé de tenir une réunion nationale **le lundi 19 septembre au siège**



de la Confédération avec ses USM, ses responsables départementaux, les coordinateurs, les DSC, les DS spécifiques et les formateurs fédéraux. Lors de ce séminaire, nous avons dressé un bilan, conformément à la CCNM et à l'avenant du 21 décembre 2021 à l'accord national du 29 septembre 2021 portant dispositions en faveur de négociations territoriales et sectorielles des accords territoriaux, avec comme objectif d'accroître le déploiement de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie, et plus particulièrement les classifications et la protection sociale.

En conclusion : sur les négociations et les réunions paritaires de la Métallurgie, nous avons eu sur cette mandature, au total depuis le mois d'octobre 2020 jusqu'à la fin décembre 2023 : **204 réunions paritaires.**

Les négociations et réunions paritaires dans les six branches rattachées de notre Fédération

Ces négociations et réunions paritaires ont été nombreuses et elles méritent d'être remarquées et signalées car en plus des très bons accords revalorisant les salaires de ces branches pendant cette mandature, et sous la houlette des secrétaires fédéraux Nathalie Capart, Bruno Reynès et Jean-Yves Sabot, nous avons participé au total à plus de **955 réunions paritaires**. Pour les branches de la BJOH, du Machinisme agricole, de la Récupération et du Froid: 186 réunions paritaires ; pour les Experts automobiles: 89 réunions paritaires ; pour les Services de l'Automobile: 680 réunions paritaires.

Représentativité et Développement

L'annonce des résultats de la représentativité du 3^{ème} cycle électoral (2017/2020) pour le secteur privé liés à la représentativité au niveau interprofessionnel pour les Confédérations a été faite le 26 mai 2021. Ces résultats tiennent compte de ceux des élections TPE de 2021, des chambres d'agriculture ainsi que de ceux des entreprises pour la période 2018 et 2019 avec les difficultés, qu'il ne faut pas négliger, liées à la mise en place des CSE et au taux de participation moins élevé (57 % contre 63 % pour le cycle précédent). Notre Confédération s'est maintenue au-dessus du seuil des 15 % et a conservé sa troisième place. Un objectif de 20 % de représentativité avait été fixé par Yves Veyrier, ce qui est possible et atteignable si toutes les structures de notre Confédération progressent.

Concernant les branches, nous avons eu un premier aperçu des résultats provisoires en poids brut et, pour ce qui concerne la Métallurgie et nos branches rattachées, il convient de préciser que nous restons représentatifs dans toutes nos branches.

Sur nos six branches rattachées, nous progressons dans trois :

- ⇒ Experts Auto : nous sommes la 1^{ère} OS avec 39,5 % (+ 10,99 %) et en poids relatif : 45,03 % ;
- ⇒ Services Auto : nous sommes la 2^{ème} OS avec 24,28 % (+ 0,92 %) et en poids relatif : 25,87 % ;
- ⇒ Machinisme Agricole : nous sommes la 3^{ème} OS avec 14,44 % (+0,42 %) et en poids relatif : 15,06 % ;
- ⇒ Froid : nous sommes la 2^{ème} OS avec 21,19 % (- 4,76 %) et en poids relatif : 23,5 % ;
- ⇒ Récupération : nous sommes la 3^{ème} OS avec 13,33 % (- 6,37 %) et en poids relatif : 14,76 % ;
- ⇒ BJOH : nous sommes la 5^{ème} OS avec 11,75 % (- 0,57 %) et en poids relatif : 12,06 %.

Sur la représentativité globale de la Métallurgie, nous nous maintenons à 15,92 %. Concernant la convention nationale de la Sidérurgie, nous sommes la 4^{ème} OS avec 13,86 % (+ 1,21 %).

Recalcul sur la représentativité pour le poids des signatures des accords territoriaux de la Métallurgie

Nous rappelons, suite à la demande de notre Fédération, que nous avons écrit paritairement avec l'UIMM et les autres organisations syndicales de la Métallurgie représentatives au sein de notre branche (CFE-CGC, CFDT, CGT), en date du 7 février 2022, à M. Pierre Romain, Directeur Général du Travail (DGT), afin d'obtenir une mesure d'audience spécifique pour la catégorie des salariés de la convention collective nationale des ingénieurs et cadres et une autre mesure d'audience pour le périmètre des collèges électoraux 1 et 2 pour chacune des conventions collectives territoriales.

Dans un premier temps, la DGT nous avait répondu par courrier en date du 2 juin 2022 pour nous spécifier le poids des organisations syndicales reconnues représentatives dans la Métallurgie pour le périmètre catégoriel des cadres (FO Métaux: 10,11 %) et pour le poids des organisations syndicales reconnues représentatives dans la Métallurgie sur le périmètre national catégoriel non-cadres, **qui plaçait FO Métaux à 22,38 %, et 18,61 % pour l'ensemble des salariés, en poids relatif pour la négociation et signature des accords.**

Le rapport introductif

Dans un second temps, avec l'aide de notre Confédération, que nous remercions au passage, nous avons relancé la DGT et obtenu en date du 29 juillet les suffrages valablement exprimés ainsi que le poids de ce recalcul qui avait été effectué pour le niveau national pour chacune de nos 76 conventions collectives territoriales concernées. Nous avons publié à cette occasion un tableau, qui précisait pour chacune d'entre elles le nombre de suffrages valablement exprimés pris en compte, ainsi que le poids de chaque organisation syndicale représentative, ce qui est important pour nos USM concernant le poids des signatures. Important : pour le prochain cycle, il n'y aura plus qu'un seul résultat national et global.

Évolution de nos Unions des Syndicats de la Métallurgie (USM) : feuille de route et modification des statuts des USM

Au regard de la loi sur la représentativité de 2008, de la transparence financière de 2010, de l'évolution continue des textes législatifs, des ordonnances Macron qui ont diminué les moyens des IRP, de la restructuration des branches, de l'augmentation accrue du nombre de PAP à négocier, de l'attribution d'un seul IDCC qui englobera toutes les catégories de personnel (de l'ouvrier jusqu'à l'ingénieur et le cadre), et de l'application de la Convention Collective Nationale de la Métallurgie à partir du 1^{er} janvier 2024, il était primordial, face à tous ces enjeux, d'adapter et de consolider le rôle et les missions de nos USM et responsables territoriaux en lien avec les Unions Départementales.

Il fallait donc passer à une étape supérieure et c'est pourquoi, dans la continuité de la réunion des USM organisée par la Fédération le 19 septembre 2022, en présence des responsables départementaux, des DSC, des coordinateurs, des DS spécifiques et des formateurs fédéraux, un groupe de travail avait été proposé et composé, en fonction des régions, par des secrétaires d'USM. Ce groupe de travail s'est réuni quatre fois afin de réfléchir aux évolutions nécessaires et de faire ensuite des propositions aux membres de la CA fédérale afin qu'ils les valident. Ce qui a été fait, nos instances fédérales en date du 30 juin 2023 ayant validé, à l'unanimité moins une abstention, la feuille de route ainsi que les nouveaux statuts des USM. Un grand merci à ce groupe de travail et à ses membres pour leur implication et leur dévouement à faire évoluer FO. Vous trouvez en annexe (p.74) un dossier spécifique sur le bilan de nos USM et réunions.

Formation fédérale

Vous trouverez en annexe (p.162) le bilan de la formation fédérale, réalisé sous la houlette du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot et de Flavien Bilquez. Un grand merci à l'équipe administrative de la Fédération et à l'ensemble de nos formateurs. La philosophie de notre plan de formation fédérale est toujours axée sur le développement et, au regard de l'actualité, avec des priorités qui sont fixées pour aider nos structures avec, par exemple, la nouvelle classification et l'application de la nouvelle convention collective de la Métallurgie. Il convient de préciser que la Fédération est toujours, et ce quels que soient les dossiers, dans l'anticipation pour aider ses délégués et ses structures.

Développement dans le 3^{ème} collège

Vous trouverez en annexe un bilan réalisé et des propositions faites sous la houlette du secrétaire fédéral Bruno Reynès par le groupe de travail des cadres (GTC) de la Fédération. Pour FO Métaux, il convient bien évidemment de se développer dans tous les collèges. Après une année 2023 et un début d'année 2024 qui ont vu la tenue de nombreuses élections professionnelles dans les entreprises de la Métallurgie, il convient de rappeler la nécessité de lancer, sans attendre, des actions de développement auprès des populations ingénieurs et cadres (I/C) et en particulier des jeunes. En effet, alors que ces populations ne cessent de croître (la moitié des salariés, dans la Métallurgie, sont des I/C), force est de constater que nous sommes (sauf exceptions) toujours aussi

faiblement implantés dans le 3^{ème} collège, voire pas du tout dans certaines entreprises. Toutefois, dans certaines entreprises, notre Fédération, grâce à ses équipes, obtient de très bons scores dans le 3^{ème} collège.

L'Europe et l'International

Sous la houlette du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, et en lien avec le secrétaire général Frédéric Homez et Stéphane Martegoute, membre de la CA fédérale, l'activité, malgré la crise sanitaire, a été très dense en termes de mandats et de suivi sur le plan européen avec **IndustriALL European Trade Union** et au plan international avec **Industrial Global Union**. Un grand merci à l'ensemble de nos représentants FO cités dans notre rapport introductif.

XXV^{ème} Congrès confédéral

Le 25^{ème} congrès confédéral de FO s'est tenu du 29 mai au 3 juin 2022 à Rouen ; 3 200 délégués des différents secteurs, tant du privé que du public, se sont retrouvés pour dresser le bilan des quatre années précédentes, définir les orientations et la feuille de route pour les prochaines années. Notre Fédération a tenu, comme à son habitude, toute sa place avec un objectif : celui de rassembler l'ensemble de notre Confédération afin d'être prêts à affronter tous les dossiers d'actualité à venir et sur lesquels il faudrait faire face, dont celui des retraites, sans oublier la nécessité, dans ce contexte d'inflation, de revaloriser les salaires, et ce pour une meilleure justice sociale. Les métallos étaient nombreux à être mandatés par leurs syndicats et accompagnés par des délégués. Nous les remercions pour leur participation active à ce congrès, et pour les 28 interventions à la tribune au cours desquelles ils ont abordé tous les sujets.

Le secrétaire général sortant, Yves Veyrier, avait décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat, dont il a été digne avec humilité, tout en respectant la feuille de route et les mandats définis par nos instances confédérales. Il a présenté un excellent rapport d'activité. Les délégués se sont levés à la fin de son intervention pour lui témoigner toute leur reconnaissance pour son engagement militant à défendre les intérêts des salariés du privé comme du public et, point important, pour avoir pacifié et rassemblé notre organisation après le triste épisode de notre 24^{ème} congrès d'avril 2018 et des six mois qui avaient suivi. Dans la foulée de ses réponses aux 211

Le rapport introductif

délégués qui se sont exprimés à la tribune, il a été à nouveau excellent et encore ovationné pour son engagement militant au service de notre organisation syndicale. Il fait partie de ces militantes et militants qui servent l'organisation, contrairement à celles et ceux qui veulent s'en servir pour arriver à leurs fins personnelles au détriment de l'intérêt collectif. Yves Veyrier a donc œuvré pour unifier et rassembler notre belle organisation, et non seulement il a atteint cet objectif, mais il n'y a pas eu photo car son rapport d'activité et le rapport de trésorerie ont été approuvés à plus de 98%.

Le 3 juin à 16 h, le comité confédéral national (CCN) s'est réuni pour élire le secrétaire général, le trésorier général et le bureau confédéral. Le secrétaire général élu est Frédéric Souillot. Il est issu de la Fédération de la Métallurgie et il serait malhonnête de dire que nous n'en sommes pas fiers. Oui, nous sommes effectivement heureux de voir un métallo à la tête de notre organisation syndicale, mais il devra être et sera le secrétaire général de l'ensemble des adhérentes et adhérents de FO. Une fois élu à la tête de FO, c'est une responsabilité et le secrétaire général ne représente plus une Fédération ou une Union départementale, il est et doit être le garant de l'interprofessionnel et le porte-parole des représentants des différents secteurs, tant du privé que du public.

Dans la foulée, les 35 membres de la nouvelle commission exécutive ont été élus, dont deux métallos –Frédéric Homez et Yanis Aubert– ainsi que les 3 membres de la commission de contrôle dont un métallo, Jean-Yves Sabot, et les 10 membres de la commission des conflits dont deux métallos, Olivier Repessé et Alain Molina.

Nous renouvelons notre soutien à notre Confédération pour le travail qu'elle effectue depuis notre congrès confédéral de Rouen dans une organisation syndicale pas toujours simple au regard de ce qu'elle représente, mais avec les différentes « composantes » nous arrivons toujours à trouver, là aussi, les bons compromis. Mais attention mes camarades, pas à n'importe quel prix, tout en respectant nos valeurs, notre indépendance et ce n'est pas anodin dans cette belle ville dont le nom reste attaché à la charte d'Amiens.

La Fédération FO Métaux

La communication fédérale

En octobre 2020, lors de la tenue de notre XXIII^{ème} Congrès à Nice, nous avons projeté un film afin de présenter aux congressistes les nouveautés de notre site web, notamment un moteur de recherche bien plus efficace ainsi que la possibilité de réaliser un tract en ligne. Afin d'aider nos structures à s'approprier ce nouveau site, nous avons réalisé un guide d'utilisation. Depuis, notre site internet n'a également cessé d'évoluer en se fixant comme objectif d'être l'outil principal d'information et de communication de la Fédération.

En mai 2021, nous avons changé notre visuel des en-têtes de nos circulaires fédérales et de nos communiqués de presse et nous utilisons tous les moyens de communication avec, en complément, les réseaux sociaux.

En février 2022, nous avons été la première organisation syndicale à mettre en ligne un onglet spécifique dédié à la convention collective nationale.

En octobre 2022, la Fédération a souhaité procéder à une évolution de ses informations économiques et juridiques contenues dans *La voix du métallurgiste* avec comme nouveauté un découpage de votre mensuel sous forme de fiches reprenant les dossiers de *La voix*. A noter que votre mensuel *La voix du métallurgiste* est également envoyé par mail en version intégrale sous format électronique.

En mars 2023, nous avons, dans le cadre de la CCNM, publié un flyer avec un QR code, une plaquette sous forme de questions/réponses avec un QR code et un guide sur l'essentiel de la CCNM en fiches pratiques.

En mars 2024, nous avons mis en place un nouveau dispositif fédéral de communication avec le lancement de notre application FO Métaux. Attention : Avec cette nouvelle application, FO Métaux a mis également en place un système de notifications. En conséquence, nous vous invitons vivement à en autoriser la réception sur votre smartphone **dès l'installation de l'application. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas recevoir les notifications.** N'oubliez donc pas de l'activer pour ne rien rater de l'activité de notre Fédération. Après téléchargement sur les plateformes Google Play ou App Store et installation sur votre smartphone, vous pourrez accéder à toute l'actualité de votre Fédération, et à l'ensemble des espaces numériques spécifiques (juridique, formation, boutique en ligne, trésorerie, groupes de travail, convention collective nationale de la métallurgie), ainsi qu'aux dernières circulaires et communiqués de presse, sans oublier l'espace adhésion et la possibilité de contribuer, par vos envois, à l'actualité de notre organisation.

Nous avons également mis en ligne sur notre site internet des nouveautés avec des espaces dédiés aux groupes de travail de la Fédération, une Newsletter FO Métaux et un onglet spécifique « spécial congrès 2024 ».

Avec l'utilisation de ces nouveaux moyens de communication, la Fédération compte donner plus ample résonance à ses activités, qui sont aussi les vôtres, et renforcer la force de frappe de la marque « FO Métaux ». Nous comptons sur vous pour participer à ces évolutions en diffusant, partageant et relayant nos publications.

A l'occasion des vœux, la Fédération réalise chaque année une carte spécifique collant à l'actualité; - pour 2021 : « le dialogue social, c'est l'outil central pour gérer la crise économique et sanitaire! »; - pour 2022 : « augmenter le pouvoir d'achat, c'est développer l'économie française »; - pour 2023 : « une nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, pour de nouveaux droits »; pour 2024 (dans le cadre de la CCNM): « nous l'avons signée, elle doit être appliquée sans être dévoyée ».

Nous vous rappelons que notre site internet est un outil indispensable pour vous, vos équipes et vos

adhérents car il contient des informations importantes concernant la Fédération, l'actualité, les ressources, les outils en ligne, le contact et des réponses à vos nombreuses questions au regard de notre intranet, des communiqués de presse, des accords, des informations juridiques, de la boutique en ligne, etc. Soulignons également que certaines rubriques de notre site internet sont à destination de toutes les personnes qui le consultent et qui souhaitent se renseigner, trouver des documents, et ce pour répondre à certaines de leurs interrogations et questions, mais aussi pour nous contacter. C'est également pour nous un outil en faveur du développement.

La Fédération a publié 130 circulaires et 155 communiqués de presse pour la période d'octobre 2020 à la mi-juin 2024.

Matériel syndical et propagande

En janvier 2023, nous avons lancé sur notre site la boutique en ligne pour nos structures, afin que celles-ci puissent commander du matériel de communication (badges, stylos, etc.). Elle est accessible depuis le site de la Fédération www.fo-metaux.org. Point important, conformément au souhait des instances de la Fédération, la boutique FO Métaux est **une boutique « Fabriqué en France »**. La Fédération a souhaité ainsi mettre en adéquation son discours et ses actes : nous défendons l'emploi sur notre territoire ; nous demandons aux entreprises de relocaliser l'industrie sur notre territoire ; nous choisissons donc de privilégier le « Fabriqué en France ».

Fonctionnement Fédéral

Trésorerie

En fin de l'année 2021, il a été proposé à nos syndicats, à partir de l'année 2022, de procéder au règlement des cotisations auprès de la Fédération par virements, prélèvements ou cartes bancaires (règlements dématérialisés), à partir de l'extranet FO Métaux propre à chaque syndicat qui a été mis en fonction. **Cette possibilité a été ouverte sur la base du volontariat.**

Le service juridique

Sous la houlette du secrétaire fédéral Valentin Rodriguez, la Fédération met à disposition de nos syndicats un service juridique composé de deux juristes : Dalila Madaoui et Sébastien Delaunay. Outre leurs missions fédérales d'assistance au secrétaire général et aux secrétaires fédéraux, ils contribuent, par leur expertise, aux analyses juridiques de la Fédération et apportent également leur aide lors des différentes négociations de branches. Au quotidien, ils répondent à nos syndicats par mail et par téléphone.

Depuis 2020, en moyenne, ce ne sont pas moins de 100 mails par semaine qui sont envoyés pour assister nos différentes structures, présentes aussi bien dans les grands



groupes internationaux que parfois dans les PME. Ils gèrent au quotidien la mise à jour de nos différentes conventions collectives (Métallurgie, y compris territoires, branches rattachées, soit les Services auto, la BJOH, le Machinisme agricole, la Récupération, les Experts auto, le Froid). Ces nombreux textes constituent, hors code du travail et jurisprudence, un corpus de plusieurs milliers de pages, sans cesse mis à jour, à analyser et interpréter au quotidien dans le but d'apporter des réponses précises au service de nos syndicats. En outre, notre équipe juridique constitue également des dossiers judiciaires, essentiellement pour des contentieux électoraux. Ces nombreux dossiers sont très souvent entièrement constitués par Dalila et Sébastien.

Enfin, lors de certaines affaires qui sont confiées à nos avocats, ils contribuent à expertiser et analyser les dossiers et les stratégies élaborées. La Fédération remercie vivement Dalila et Sébastien pour leur action et leur implication quotidienne au service de nos syndicats.

Les groupes de travail de la Fédération

Nous avons maintenu, voire développé, les groupes de travail sur la santé et la sécurité au travail, le handicap, et continué ceux sur l'égalité professionnelle femmes/hommes, le secteur de l'automobile et sur les cadres, car ce sont des sujets et des enjeux forts

Le rapport introductif

pour la Fédération. Le but de ces groupes de travail est d'échanger sur les expériences et le vécu du terrain tout en créant des outils au service de nos structures, réalisés par des militantes et militants de la Fédération issus des secteurs de nos différentes branches. L'ensemble de ces outils sont cités dans le rapport (propositions, circulaires spécifiques, newsletters, livrets, plaquettes, guides, affiches, etc.).

La formation professionnelle 2020-2023

Sous la houlette du secrétaire fédéral Edwin Liard, en charge de ce dossier et assisté par des délégués FO qui en sont spécialistes, de nombreuses réunions ont eu lieu dans le cadre des travaux avec l'UIMM et des négociations. Depuis la mise en place de l'OPCO2i, Opérateur de compétences inter-industriel qui regroupe 32 branches, FO Métaux est présente dans le conseil d'administration avec les fonctions de trésorier adjoint pour la mandature 2021-2023 et de secrétaire depuis 2023. Il en est de même sur l'OPCO Mobilités, où nous avons eu la présidence et la vice-présidence du conseil d'administration depuis sa création jusqu'en 2023, et dans le bureau du CA depuis janvier 2024. Les militants FO de la Métallurgie ont participé à de nombreuses réunions au niveau de l'OPCO2i.

Nous sommes présents dans 3 commissions statutaires sur 5 (Alternance, GEPP, Observations, Certification et mesures d'urgence). Nous sommes aussi présents sur l'ensemble des 12 commissions de territoires (ex AR2i) et sur la SPP (section paritaire professionnelle), dont nous avons la présidence depuis 2023.

FO Métaux est l'un des principaux acteurs sur les sujets de l'emploi et de la formation professionnelle, grâce à l'implication de l'ensemble de ses militants aux niveaux national et régional. **Merci à l'ensemble des militants FO Métaux** pour leur participation à ces nombreuses réunions et leur contribution (par leurs travaux prospectifs et analytiques des métiers et des qualifications de la Métallurgie) pour anticiper les évolutions de l'emploi, des métiers et des qualifications, identifier les facteurs d'évolutions technologiques, industrielles, démographiques et organisationnelles, et développer les qualifications nécessaires pour répondre aux besoins en compétences des entreprises.

Travaux de rénovation dans les locaux de la Fédération

La Fédération a été en chantier pendant la période estivale de 2023, et principalement au mois de juillet pour le plus gros des travaux qu'il fallait effectuer. Nous avons rénové tout l'ilot central du 1^{er} étage et l'accueil. La Fédération a l'intention de poursuivre la rénovation de ses locaux avec des améliorations pour le 2^{ème} étage et ses salles de réunions. Nous menons également une étude globale sur l'ensemble de l'immeuble afin de réaliser, dans le futur, les travaux nécessaires pour une meilleure isolation et pour répondre aux différentes normes, notamment environnementales.

Évolution et organisation fédérale

Le 25 mars 2022, la CA Fédérale a coopté à l'unanimité les trois nouveaux membres suivants: Ciccione Philippe (Synergie Cad et secrétaire de l'USM 06); Davy Karen (Safran) et Leduc Nadège (Hertz). En octobre 2023, Olivier Lefebvre est devenu membre permanent du bureau fédéral pour renforcer l'équipe du secrétariat fédéral en lien avec Valentin Rodriguez sur le secteur de l'automobile et des équipementiers automobiles.

Le livre « Les métaux en leurs siècles »

La Fédération a décidé de publier la suite du livre « les métaux en leur siècle, les militants de l'efficacité réformiste des premiers syndicats à l'aube de l'an 2000 » qui avait été édité en 1996 et retraçait la période de l'origine du syndicalisme à 1993. Le nouvel

ouvrage reprend une synthèse de la première édition et la complète par la période de 1993 à 2023. Vous l'avez entre vos mains, c'est un livre précieux que nous vous conseillons d'archiver après l'avoir lu, il sera également disponible sur notre site internet

Le journal FO Métaux

Le journal de la Fédération retrace mensuellement l'activité de la Fédération et de ses structures avec des dossiers spécifiques toujours très intéressants, des chiffres à connaître, un édito, une affiche centrale, une rubrique vos droits et une page de jeu. Il demeure important pour nos structures, adhérents et salariés, il est en format numérique sur le site de la Fédération. Au passage, un grand merci à Mathieu, notre journaliste.

Informations Fédérales

Les implantations

Au 31 décembre de chaque année	Nombre total d'implantations
2020	1 754
2021	1 781
2022	1 798
2023	1 818

Le nombre d'implantations varie chaque année avec un turn-over lié au nombre de créations, de disparitions ou mises en veille d'implantations du fait des difficultés économiques ou syndicales. En fonction des années, nous remarquons, malgré la variation du nombre d'entreprises de la Métallurgie, une augmentation de notre nombre d'implantations. Lors de notre dernier congrès de 2020 et pour l'année 2019, nous avons annoncé 1 773 implantations. Au regard des années ci-dessus, nous pouvons nous rendre compte que pour 2020, il y a eu un peu moins d'implantations avec une diminution de 1,85%, mais en 2021 nous les augmentons de 1,07%; en 2022, nous les augmentons de 1,54% et en 2023 nous les augmentons de 1,11%. Soit sur les 4 ans, un solde positif de 64 nouvelles créations (3,64%).

Nous sommes persuadés que nous en avons plus, car nous ne connaissons pas toutes les sections syndicales et elles ne sont pas toutes déclarées à la Fédération, ce qui est dommageable pour ces structures qui ne reçoivent pas les informations fédérales et toute l'aide que peut leur apporter FO Métaux.

Le rapport introductif

Évolution du placement du matériel depuis 2019

Exercice	Timbres base 100 en 2010
2019	108
2020	104
2021	102
2022	98

Commentaire : A compter de l'année 2020, nous nous posons, à juste titre, la question de savoir si la crise sanitaire aurait un impact sur nos adhésions. Au regard de ce tableau, nous en avons la preuve, et ce malgré l'augmentation de notre nombre d'implantations. Nous devons donc en tenir compte dans notre développement tout en analysant plus précisément cette baisse sur les timbres réellement payés.

Élections CSE dans le privé

Dans le cadre du 4^{ème} cycle de la représentativité (2021/2022/2023/2024), nous sommes toujours en pleines élections des CSE et des TPE à venir, et la Fédération rappelle à ce titre l'importance de lui faire parvenir les PV cerfa. Malgré les coups bas de la CGT sur la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie, nous tenons, à l'occasion de ce rapport, à féliciter toutes les équipes des syndicats et sections syndicales pour les bons résultats électoraux qu'elles enregistrent. C'est une récompense pour le travail effectué et le résultat concret de ce qu'elles apportent en termes de garanties pour les salariés. De plus, un grand bravo car ces résultats électoraux nous permettent d'être la première organisation syndicale dans certains groupes et certaines entreprises. Depuis le début du 4^{ème} cycle électoral comptant pour la représentativité, nous leur adressons, au fur et à mesure des élections, un courrier de félicitation.

Conclusion

En fonction de l'actualité d'une activité syndicale très dense sur ce mandat, le bilan de ce rapport est certes long, mais nous l'avons voulu le plus complet possible. C'est celui de l'équipe fédérale, de ses instances fédérales et des militantes et militants de nos équipes dans les entreprises, et ce grâce au travail commun que nous avons tous mené ensemble à partir de nos actions et de nos positions. Notre rapport ne serait pas complet si nous ne mettions pas en valeur, et c'est encore plus vrai aujourd'hui, celles et ceux qui font notre force de tous les jours sur le terrain. Les collecteurs qui, par leur travail et leur militantisme, apportent la nécessaire indépendance financière à notre organisation. Ils nous permettent de rester libres et indépendants et de ne pas se faire imposer la loi de ceux qui voudraient pouvoir nous diriger et décider à notre place.

Comme il est de tradition, nous voulons également remercier et saluer le travail essentiel accompli par toutes nos structures, dont : les secrétaires des syndicats ou des sections syndicales, les USM, les responsables départementaux, les trésoriers, les membres des bureaux, les délégués des CSE, les représentants de proximité, les délégués CSSCT, les délégués syndicaux, les délégués syndicaux centraux, les délégués syndicaux spécifiques, les coordinateurs, les membres des comités de groupe et des comités européens, les administrateurs, les différents représentants désignés, les formateurs de la Fédération, les adhérents, le personnel administratif de la Fédération, le journaliste de la Fédération et l'agence de

communication avec qui nous travaillons régulièrement.

La Fédération FO de la Métallurgie continue de se développer et nombreux sont celles et ceux qui nous rejoignent dans notre combat syndical, y compris en provenance d'autres organisations syndicales. FO Métaux reste incontournable et a énormément progressé dans des entreprises où nous nous étions fixé des objectifs de développement. Nous remercions les nouveaux adhérents et nous leur souhaitons à nouveau la bienvenue dans la seule organisation syndicale libre et indépendante qui continuera, malgré une actualité sociale très intense et des tentatives de remise en cause, de renforcer la pratique contractuelle et conventionnelle et d'accroître notre influence afin d'aborder encore plus sereinement ces prochaines années.

Ce rapport oral complète le rapport introductif de notre XXIV^{ème} congrès. Ils se doivent maintenant d'être discutés et enrichis par les interventions de nos délégué(e)s mandaté(e)s. Bon courage à toutes et tous, et VIVE FO METAUX, une grande et belle famille composée de femmes et d'hommes, militantes et militants d'une grande qualité, attachés aux valeurs de la Fédération et à la pratique contractuelle et conventionnelle.

En effet, mes chers camarades métallos, un grand merci à vous, car :

- ⇒ Vous êtes le cœur de notre Fédération ;
- ⇒ Vous êtes au cœur de l'action syndicale ;
- ⇒ Vous êtes au cœur de la pratique contractuelle et conventionnelle ;
- ⇒ Vous êtes au cœur de l'indépendance syndicale ;
- ⇒ Vous êtes au cœur de l'efficacité de notre réformisme exigeant et seul garant de la paix et du dialogue social.

**Avec vous et grâce à vous,
nous pouvons être plus
que jamais fiers du passé
et sûrs de l'avenir !**

Interventions des délégués

« Libres et indépendants »

Près d'une soixantaine de délégués sont montés à la tribune pour des prises de parole alliant qualité et pertinence, mais aussi émotion, chacun ayant rendu un hommage chaleureux au secrétaire général sortant. Au-delà des conséquences d'une crise d'abord sanitaire, devenue ensuite économique et sociale, ils se sont retrouvés pour souligner l'efficacité du travail de l'équipe fédérale et la justesse de sa stratégie, de ses revendications et de ses actions. Si le combat contre la réforme des retraites a été un sujet récurrent, beaucoup d'interventions sont revenues sur le déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie (CCNM) au 1^{er} janvier 2024. Les métallos FO ont également souligné la cohérence de notre organisation en cette période politique trouble et la force de ses valeurs de liberté et d'indépendance. Les débats ont aussi permis d'établir les perspectives quant aux combats syndicaux que réserve l'avenir.



Philippe Ciccione, USM des Alpes-Maritimes

« Notre département comprend près de 15 000 salariés de la métallurgie et avant l'entrée en vigueur de la CCNM, notre organisation y avait gagné une représentativité de 30 %, et elle continue de progresser. Notre USM rassemble quatre syndicats : Thalès Alenia Space, Schneider, les Métaux de Cannes et ceux de Nice. Ils accomplissent un travail considérable avec de bons résultats, tant en termes d'adhérents que de représentativité. Néanmoins, nous faisons face à un turn-over qui grandit dans nos équipes, car un syndicalisme d'opportunisme se développe au détriment de celui de conviction. Le développement syndical est plus que jamais une priorité si nous voulons être en capacité de répondre aux enjeux de demain, et de le faire à notre façon, par le dialogue social. Pour cela, une seule solution, le terrain, le terrain, le terrain ! »



Isabelle Cadillon-Sicre, Airbus Toulouse

« Avec l'accord du 24 avril 2024 sur l'égalité professionnelle, notre organisation offre de nouvelles avancées sur le dossier de l'égalité homme/femme, instaurant de nouveaux outils et de nouvelles incitations en lieu et place du texte de 2014. Il permet notamment une meilleure éva-

luation des écarts salariaux, encourage la promotion et l'attractivité de nos métiers, et améliore les déroulements de carrière avec un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. La métallurgie ne compte que 23 % de femmes, d'où l'importance des mesures négociées, mais il reste beaucoup à faire pour en attirer davantage dans notre branche. Quant aux salariés en situation de handicap, si la métallurgie présente un taux d'emploi supérieur aux autres secteurs économiques, notamment grâce aux accords négociés par FO Métaux dans les entreprises, nous n'en sommes pas encore aux 6 % imposés par la loi. Nous pouvons et devons faire plus. »



Marc Partouche, syndicat des métallurgistes FO de la Région parisienne, commission retraités

« Au fil des réformes des retraites, nous perdons toujours plus, devons travailler toujours plus et plus longtemps, tandis que les pouvoirs publics considèrent les retraités comme une variable d'ajustement et essaient de piller les réserves de l'Agirc-Arrco. Rien de cela n'est acceptable ! Il faut montrer aux jeunes la nécessité de se battre dès à présent pour les retraites et notre système social, sans quoi nous n'éviterons pas une fracture intergénérationnelle. Il s'agit ici d'un choix de société, celui de la solidarité et non de la charité. Les retraités sont une force politique et économique. Ils doivent en prendre conscience et se structurer. L'actif d'aujourd'hui est le retraité de demain. En défendant sa retraite et





Engagés pour l'autonomie !

L'OCIRP, assureur paritaire à vocation sociale, innove depuis près de 60 ans en collaborant avec ses membres pour protéger le salarié et sa famille en les aidant à faire face aux conséquences d'un décès ou de la perte d'autonomie. Plus de six millions de garanties OCIRP ont été souscrites pour couvrir ces risques lourds. Nos contrats collectifs négociés au sein des entreprises ou des branches professionnelles garantissent le versement d'une rente ou d'une aide financière ponctuelle, et un accompagnement social personnalisé.



ÉCLAIRONS L'ENTREPRISE À LA LUMIÈRE DU SOCIAL

Chaque jour et depuis plus de 30 ans, les équipes pluridisciplinaires d'experts-comptables, de juristes, d'économistes, d'industriels, de spécialistes du travail et des relations sociales se mobilisent au service des représentants du personnel et uniquement pour eux.

Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le progrès social restent au cœur des dynamiques d'entreprise. Pour cela, nos experts mobilisent collectivement leurs savoir-faire et leurs expériences pour vous être toujours plus utiles et plus proches de vos enjeux.

Syncéa a pour vocation de vous apporter ses expertises, ses conseils, ses formations et son accompagnement tout au long de vos mandats et au service de votre engagement.

Les interventions des délégués

ses droits, il défend son avenir et sa vie après le travail. Mener ce combat commun passe aussi par la poursuite du militantisme au-delà de la vie active.»



Eric Cuccureddu, Azur Truck

« Je tiens à saluer Valentin Rodriguez, qui a créé notre section syndicale et qui fut mon collègue, pour son action au sein de notre entreprise et ensuite à la Fédération. Notre équipe a su poursuivre son développement et se battre avec succès pour préserver les acquis des salariés. Lors de nos dernières NAO, nous avons réussi à arracher 4,3 % et une hausse de l'intéressement, incarnant comme nous le revendiquons le rôle du syndicat de la fiche de paie. Dans notre action au quotidien, nous nous

appuyons sur l'USM des Alpes-Maritimes et sur les Métaux de Nice, convaincus que le développement n'est pas une affaire solitaire et que son efficacité est d'autant plus grande que l'on met à profit tout ce que peut apporter notre Fédération et ses structures de terrain. »



Abderrahim Arguiou, Toyota Onnaing

« Notre site, qui comptait 2 000 salariés lors de sa création en 1998, en emploi à présent 5 000 et produit la Yaris, un segment B made in France, en deux versions. Nos concurrents, qui délocalisaient il y a encore peu, veulent maintenant revenir en France et aller sur notre terrain avec du véhicule électrique. Nous sommes la deuxième organisation syndicale chez Toyota, en progrès constant sur les trois collègues, et avec de nouvelles adhésions régulières. Notre succès repose sur nos actions de défense des salariés,

d'amélioration des conditions de travail, de négociations constantes guidées par nos valeurs de solidarité et de justice sociale, basées sur les attentes des salariés. Le monde automobile change, et le rôle de FO va être crucial à tous points de vue. Venir au syndicalisme n'allait pas de soi, d'autant moins pour un cadre, mais marque l'aboutissement de l'envie de s'engager au service des autres. FO était sans conteste le bon choix et grâce à nos efforts auprès de cette population, nous en avons convaincu d'autres de nous rejoindre. »



Dominique Delbouis, coordinateur Airbus group

« Suite à la crise sanitaire et à ses conséquences, il nous aura fallu beaucoup de temps et d'énergie pour éviter le crash d'Airbus. Lors de la traversée de la tempête, c'est FO qui a tenu le cap et a su imposer une ligne de zéro licenciement contraint quand nous étions annoncés un PSE de 7 000 salariés. C'est aussi à FO et son combat de longue date que l'on doit le retour des aérostructures dans le giron d'Airbus avec la création

de la division Atlantic. Notre expérience du dialogue social a été déterminante pour faire aboutir le dossier Reload, soit la renégociation de nos accords société, qui a débouché sur de nombreuses avancées pour les salariés. Sur chaque sujet, les salariés ont vu notre méthode et notre efficacité, et ce n'est pas pour rien qu'ils ont confirmé de manière incontestable la première place de FO dans le groupe lors des élections professionnelles de 2023, un scrutin qui a vu 80 %

de participation sur 55 000 salariés. C'est le fruit du travail de l'ensemble de nos militants. »



Alain Bellet, Cameron, Béziers

« Notre société de matériel d'extraction pétrolière et gazière entreprend depuis trois ans de se diversifier dans la fabrication d'électrolyseurs hydrogène haute température et de composants pour

éoliennes. Nous disposons de trois sites en France, à Clamart, Pau et Vendres, où nous ne sommes pas implantés. Sur le siège de Béziers, nous représentons plus de 55 % des voix. Là où nous sommes présents, les salariés nous font confiance. Reste donc à s'implanter partout, et je sais pouvoir compter sur les USM des territoires concernés pour nous épauler dans cette mission et consolider notre représentativité. La tenue de ce congrès à Amiens nous rappelle que c'est en étant fidèle à cette charte qui est notre ADN que nous devons nous développer, en défendant avant tout les intérêts moraux et matériels des salariés, qui doivent être notre seule boussole. »



Bertrand Mendez, DSC Airbus Commercial

« La fabrication d'avions rassemble 26 000 salariés chez Airbus et notre travail de syndicalisation nous permet d'y compter 8 000 adhérents, ce qui représente un poids dans la négociation et nous

vaut un respect de la direction et la capacité de mener un dialogue social aussi exigeant que fructueux. C'est ainsi que nous avons évité tout licenciement sec après la crise sanitaire, que nous avons obtenu 14,8 % de plus sur les salaires en cu-



Les interventions des délégués

mulé entre 2021 et 2024, lorsque l'inflation dérapait, et que nous avons bouclé les négociations Reload. Aujourd'hui, nous avons 8 600 avions en commande qui représentent 11 ans de charge. Nous visons les 1 000 livraisons mensuelles et comptons sécuriser la montée en cadence sur le plan industriel et humain. L'heure n'est pas à la poursuite aveugle de la rentabilité à court terme mais aux investissements pour aider la supply chain et accompagner la montée en compétences des embauchés, sans oublier le défi de la décarbonation. L'exemple de Boeing est là pour nous rappeler les effets de la précipitation... »



Steve Bugnet, DSC adjoint Alstom

« Fleuron industriel, Alstom subit depuis 25 ans les effets de choix désastreux, guidés uniquement par la logique financière, et qui a vu le groupe abandonner la construction navale, la téléphonie et l'énergie, et a dû se battre cette année contre un PSE de plus, alors que nos carnets de commandes sont pleins et font de nous le n°2 mondial du ferroviaire, seul secteur où nous sommes encore présents. Nous alertons en vain sur les conséquences de ces choix et de l'absence de stratégie industrielle. La direction n'a pour seule réponse qu'une pression accrue sur les salariés et une hausse des dividendes pour les actionnaires. Nous redoutons les pertes d'emplois à venir face à une direction qui ne comprend pas que les salariés sont la première richesse de l'entreprise, alors même qu'elle ne parvient pas à recruter et tente surtout de dévoyer notre CCNM. Les capitaines d'industrie manquent cruellement, et heureusement que la Fédération est là pour nous appuyer et nous soutenir. »



Patrick De Cara, Alstom, Saint-Ouen

« Atout majeur face aux enjeux du développement durable, de la mobilité et du transport, soutenu en bonne partie par les financements publics, le ferroviaire, malgré son imposant carnet de commandes, n'assure toujours pas la pérennité de ses emplois en France. Alstom cherche à baisser toujours plus ses coûts en misant seulement sur les délocalisations, y compris pour la R&D ou les fonctions support. Ce sont les salariés français qui payent la note avec ce qu'il faut bien qualifier de licenciements boursiers, et nous avons fort à faire pour combattre cette injustice. Au comité stratégique de filière, nous nous battons pour faire croître l'activité du secteur, mais aussi pour accroître son attractivité en anticipant mieux les besoins alors que de nombreux métiers sont en tension. C'est aussi en achevant d'implanter et de développer FO sur l'ensemble d'Alstom que nous parviendrons à peser et à changer le cours des choses. »



Catherine Massines, Thalès Alenia Space

« Les 1 000 suppressions de postes annoncées le 5 mars dernier ont été un coup dur. Nous alertions depuis un an sur les difficultés de l'entreprise et avons notamment lancé un droit d'alerte économique d'un genre un peu particulier, qui s'appuyait sur les remontées de terrain. Nous y avons vu des salariés motivés, débordant d'idées pour sortir l'entreprise de l'ornière et FO avait alors pu formuler des propositions concrètes et rapidement applicables. Cela a permis d'ouvrir un dialogue social différent. Nous ne savons pas sur quoi cela débouchera, mais la direction semble nous écouter dans un esprit d'ouverture. Nous avons néanmoins mis à profit notre position majoritaire dans les instances pour bloquer le processus, nous imposer et forcer la recherche de compromis. Nous comptons bien parvenir à une solution qui diminue le nombre de postes supprimés.

L'avenir du spatial se jouant aussi au plan européen, c'est aussi à ce niveau que nous aurons besoin de l'appui de la Fédération. »



Bruno Raye, USM de l'Oise

« Dans notre département dont les 17 000 salariés sont pour moitié des ouvriers, l'aide de la Fédération a été précieuse pour passer les difficiles années 2023 et 2024.

Nous avons négocié des accords d'urgence pour l'emploi avec la chambre patronale, mais aussi sur le déploiement de la CCNM. Beaucoup d'entreprises ne jouent pas le jeu et nous risquons de devoir engager des actions juridiques. Nous sommes aux côtés des métallos FO dont les entreprises sont en difficulté. Des sites sont sur le point d'être vendus, avec un avenir incertain pour les salariés, d'autres jouent la carte du licenciement sans se soucier du droit ni de l'humain, sans oublier celles qui ne savent pas investir pour se pérenniser ou peinent à recruter. Notre USM est présente à chaque fois pour aider les salariés. »



Eric Prat-Bernachot, coordinateur Daher

« Notre groupe poursuit sa réorganisation avec le plan Take Off 2027, qui prévoit un découpage de ses activités entre plusieurs sociétés ; avions, logistique, services industriels, transport, business support. Dans cet ensemble, nous avons plusieurs conventions collectives qui se chevauchent et l'ensemble doit être uniformisé autour de celles de la métallurgie et du transport, ce qui se traduit par de longues négociations. Autre sujet qui nous mobilise : la supply chain aéronautique française, qui est en danger du fait de problèmes de recrutement et d'un nombre croissant de métiers en tension. Le risque est simple : c'est de perdre des contrats et de voir s'aggraver la situation, avec des salariés en souffrance de plus en plus nombreux. Même si nous ne savons pas où nous allons, nous restons responsables et présents autour de la table pour continuer de négocier pour les salariés chaque fois que possible. »

Les interventions des délégués



Dany Devaux, DSC Airbus Atlantic

« Dans cette période troublée sur le plan politique, n'oublions pas les valeurs de liberté et d'indépendance qui nous ont permis d'être incontournables aujourd'hui. Notre poids nous a permis de mener avec succès un combat qui a débuté après le plan Power 8 et s'est achevé avec la création d'Airbus Atlantic, qui marque le retour des aérostructures au sein du groupe. D'autres combats restent à livrer, comme celui sur le plafonnement du nombre de mandats syndicaux successifs. Comment se

professionnaliser si l'on ne peut inscrire notre engagement et notre action dans la durée ? La limite des trois mandats doit sauter ! Il nous faut aussi poursuivre notre développement, en particulier au troisième collège, dont les effectifs croissent depuis des années, si nous ne voulons pas nous affaiblir. Mais cela ne doit pas se faire au détriment des deux autres collèges qui sont notre force. Représentons pleinement tous les salariés ! »



Olivier Repeš, Renault Trucks

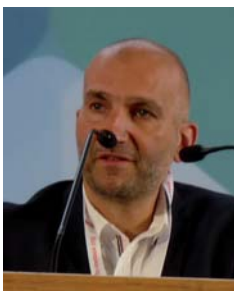
« Volvo, dont Renault Trucks est une filiale à 100 %, réalise de considérables bénéfices en abusant du dispositif d'APLD et d'autres possibilités de financement public. L'aide de la Fédération s'est révélée précieuse dans de nombreux domaines : entre l'APSAC et le dispositif de formation fédérale, sans oublier les compétences de PMV, nous avons pu trouver toute l'aide et les outils adaptés à nos besoins. Il faut aussi souligner l'action de FO Métaux dans le cadre de la CCNM, qui n'a pas seulement négocié

et signé un bon texte, mais a aussi su mettre en place les formations permettant aux équipes de s'en emparer et de participer à son déploiement en veillant au plus près aux intérêts des salariés. »



Didier Glath, Sew Usocom, USM du Bas-Rhin

« Appuyée sur une équipe solide, l'USM donne tout pour le développement syndical, ce qui passe par un travail de terrain aussi minutieux qu'acharné qui prend beaucoup de temps. Lors du déploiement de la CCNM, nous avons pu négocier et signer un accord autonome qui préserve l'essentiel des acquis et avantages des salariés, et ce malgré les attaques des autres organisations syndicales. Côté entreprise, nous avons bénéficié de 150 millions d'euros d'investissement pour une structure employant 500 salariés et fabrique des moteurs électriques pour l'ensemble de l'industrie. Sur Haguenau, ce sont 200 millions d'euros supplémentaires qui sont prévus et vont permettre de faire sortir de terre une toute nouvelle usine ; de quoi rassurer quant à l'avenir de l'entreprise. »



Sylvain Dolza, DSC Airbus Helicopters

« FO brille par sa capacité à pratiquer et faire vivre le dialogue social, qui a permis de tirer de nombreux salariés et leurs entreprises de situations périlleuses. Il faut continuer de se battre pour l'emploi et les charges de travail, et pour l'attractivité de notre syndicalisme dans une société toujours plus fragmentée, face à une concurrence syndicale qui donne dans un marketing toujours plus agressif. Nous devons également encourager et accompagner la féminisation en faisant changer les mentalités.

Le nouveau monde syndical à venir s'annonce binaire, plus individualiste, et nous devons apporter des réponses à la hauteur des pratiques et des enjeux qui sont face à nous. A cet égard, le terrain reste notre grande force et un élément incontournable du développement syndical. Il faut enfin protéger nos équipes en ne faisant pas l'impasse sur l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. »



Brahim Ait-Athmane, Métaux du Val-de-Seine

« A l'heure où le racisme et les inégalités s'étalent ouvertement, nous ne pouvons et ne devons plus fermer les yeux. Pour trop de salariés, la peur et la discrimination

sont une problématique et une souffrance du quotidien face auxquelles le silence n'est pas une option et la passivité ne serait que complicité. Mais au regard de cette situation, nous devons malheureusement reconnaître que nous n'avons pas réussi à élever la conscience de la classe ouvrière. A nous de lui montrer qu'elle a les capacités de combattre un racisme qui n'a pas sa place chez FO et de soutenir ses victimes, et de l'aider à le faire. Ce fléau touche les salariés bien au-delà de nos frontières, et concernent les salariés du monde entier, sans oublier les discriminations fondées sur le sexe. Face à cette problématique, qui est structurelle, souvenons-nous que notre richesse réside avant tout dans notre diversité. »



David Dijoux, coordinateur Safran

« Le déploiement de la CCNM chez Safran a d'abord suscité l'appréhension des salariés, et leur accompagnement constituait pour nous un enjeu majeur, notamment sur le plan du développement syndical. L'aide de la Fédération, en particulier par la mise en place de formations sur le sujet, nous a permis d'offrir aux salariés un haut niveau d'information s'appuyant sur des compétences solides, et cela a été indispensable pour éviter le dévoiement du texte. Nous avons constaté qu'à la base de chaque situation conflictuelle avec une direction sur la classification se trouvait souvent une problématique d'interprétation que nous avons su clarifier. Cette CCNM

Les interventions des délégués

constitue également une opportunité d'évolution de carrière importante. Nous avons ainsi « créé » 20 % de cadres chez Safran et plaidé le cas de nombreux salariés avec succès. Derrière, c'est le développement syndical qui bénéficie de ce travail, car les salariés n'oublient pas l'aide apportée ».



Pierre-Louis Montaudon, Métaux d'Ancenis

« Le combat contre la réforme des retraites qui s'est achevé à coups de 49-3 pose la question de nos modalités d'action syndicale. Depuis, le président de la République déroule librement son programme de destruction de notre édifice social, avec au passage une répression sans précédent des mouvements sociaux et syndicaux. Après la récente déroute électorale, la dissolution a ouvert une séquence politique inquiétante. Si nous sommes indépendants, nous devons aussi nous positionner quand les salariés sont en danger,

réaffirmer notre attachement à la démocratie, nous battre pour défendre le paritarisme et notre syndicalisme. Avec le déploiement de la CCNM au 1^{er} janvier 2024, des droits importants des salariés ont été préservés grâce à FO Métaux et d'autres, sur la protection sociale, ont été obtenus, mais la nouvelle classification n'a pas eu que des avantages, de même que la suppression des OATAM. Il faudra continuer de négocier pour améliorer notre CCNM, notamment sur la question de la reconnaissance des diplômés. »



Julien Le Pape, coordinateur Safran

« Nous faisons face à de nombreux défis. Celui du développement au troisième collège, qui rassemble près d'un salarié sur deux, où le travail de terrain et la relation humaine doivent permettre de connaître les attentes des salariés et de mieux les porter : celui de la transition sociale dans le cadre de la question climatique ; celui de l'IA, avec ses risques et opportunités, ses menaces sur la cohésion sociale, l'emploi, le climat, la souveraineté. Le syndicalisme pourra-t-il mettre à profit l'IA pour muscler son développement syndical ? Le

potentiel est là, à condition de se saisir des outils, de se former et de s'informer afin d'être toujours crédible et légitime en tant que force de réflexion et de proposition. N'oublions pas le pouvoir d'achat et la justice sociale face à un partage des richesses toujours plus inégal. Opposons-lui le dialogue social et le réformisme afin de promouvoir la solidarité au lieu de la division. »



Frédéric David, Airbus Atlantic, Montoir de Bretagne

« FO est majoritaire sur notre site de 3 000 salariés et en cette période politique compliquée, ils sont nombreux à apprécier que nous restions sur

le seul terrain syndical et si la démocratie fait débat, ce n'est pas dans notre organisation, où les décisions sont collectives. Nous sommes également reconnus comme syndicat de la fiche de paie grâce à la bonne politique salariale que nous obtenons chez Airbus. Dans notre département, qui regroupe 45 000 métallistes, dont le tiers sur le bassin nazairien, le dialogue social a le vent en poupe et vient supplanter une tradition de grève traditionnellement forte dans ce territoire. Le travail accompli par notre Fédération est conséquent et souvent salué par les salariés, notamment sur la CCNM et la classification, dossiers dans lesquels nous avons pu être moteur à chaque étape et avons ainsi montré notre force. »



Régis Delu, Airbus, Marignane

« Nous avons un travail de fond important à faire pour moderniser notre image, qui est celle des syndicats, vieillissante et terne. Le récent conflit sur les

retraites a pourtant montré qu'à ne pas écou-



Les interventions des délégués

ter les syndicats, cela débouche sur un mouvement social majeur. Dans les entreprises, nous obtenons pourtant beaucoup par le dialogue social, et face aux groupuscules et communautés au fort pouvoir d'attraction, nous restons les seuls à savoir négocier et obtenir des avancées pour les salariés. Il faut le faire savoir plus largement, mais aussi maintenir la motivation de nos délégués et veiller à ce que leur engagement ne pénalise pas leur déroulement de carrière. Enfin, nous devons relever le défi du troisième collège si nous voulons conserver notre première place en termes de représentativité. »



Christophe Hertz, DSC Renault Trucks Retail France

« Avec une équipe soudée et présente sur l'ensemble du réseau national, nous avons conquis la majorité en 2019 et avons grimpé à 64 % depuis l'an dernier. Sur les deux dernières années, nous avons obtenu en cumul 9 % d'augmentation et les salariés reconnaissent notre efficacité. Cela n'empêche pas des déceptions, entre les directions qui ne jouent pas toujours le jeu ou les coups bas de certaines organisations syndicales, mais nous sommes une force crédible, reconnue, écoutée et incontournable. Nous le sommes devenus en nous professionnalisant par le recours à la formation fédérale et l'APSAC. Au plan fédéral, nous participons au GTA et au GTC, et les propositions concrètes découlant du travail de ces deux groupes nous permet d'avancer dans les entreprises et d'être une vraie force de proposition. »



Eric Devy, DSC Framatome, USM du Rhône

« Le secteur, qui se porte bien, a besoin d'une réflexion dans le temps long, en adéquation avec la durée de vie de nos produits. Quel rôle pour notre organisation face au renouvellement des générations, au transfert des compétences et à l'évolution des procédés industriels ? Celui de se positionner au cœur de la stratégie de l'entreprise, où nous pesons 22 % avec une bonne implantation chez les cadres, pour aider à fidéliser en négociant pour les salariés de bons accords. Tant pour Framatome que

pour notre organisation, une nouvelle génération arrive avec des attentes qui sont autant de défis : la quête de sens, de transparence, de flexibilité et de justice sociale. Si elle s'implique dans notre syndicalisme réformiste -y compris de jeunes cadres-, c'est qu'elle trouve chez nous les valeurs qu'elle était venue chercher. La CCNM, après des débuts difficiles et bien des inquiétudes, a permis de réécrire une partie de notre modèle social. Dans notre département, elle a débouché sur une augmentation de la valeur du point de plus de 16 % en trois ans. FO obtient des garanties, des accords, se bat pour une industrie forte, les emplois et les salaires, en s'appuyant sur la liberté et l'indépendance qui font sa force et sa différence.



Nathalie Durand-Prinborgne, Chantiers de l'Atlantique, Saint-Nazaire

« Notre site emploie près de 4 000 salariés et autant de sous-traitants. Avec 10 années de commandes en tous genres, de l'éolienne au paquebot de croisière sans oublier le futur porte-avions français, notre avenir est pour l'instant bien assuré. Depuis 2020 et le congrès de Nice, nous avons vu l'aboutissement d'un long combat porté en solitaire par FO avec l'entrée de l'Etat au capital des Chantiers de l'Atlantique. Forts de cette nouvelle solidité

financière auprès des banques, nous avons pu conforter la solidité de l'entreprise

et garantir sa survie. Dans un bassin d'industries de pointe qui connaît de forts besoins en recrutement, nous comptons plus de cadres que d'ouvriers, qui incarnent une population vieillissante devenue une variable d'ajustement dont le renouvellement n'est plus assuré. Il faut y veiller et continuer de se tenir à leurs côtés. »



Philippe Diogo, DSC Stellantis

« Avec le passage à l'électrique, l'automobile est un secteur en pleine révolution, qui se demande de quoi sera fait l'avenir et s'il aura la capacité à produire, en particulier face à la Chine et

ses constructeurs. Il faudra parvenir à concilier décarbonation et volume en France pour ne pas perdre la partie. Les équipes FO Stellantis sont en permanence sur le terrain pour faire face aux conséquences sociales de cette transition. La R&D sera cruciale sur ce dossier où beaucoup repose sur des choix technologiques, mais le mouvement de recul concernant les gigafactories de batteries en Europe, ou encore les lourds investissements d'un constructeur allemand dans le thermique ont de quoi inquiéter. FO travaille à des propositions structurantes pour le secteur et des pistes de réflexion, par exemple sur la production de segment B en France, où Renault a déjà pris une longueur d'avance. »



Sylvain Hérisson, Métaux de Saint-Nazaire et USM de Loire-Atlantique

« Dans notre territoire, les entreprises ont des carnets de commandes bien pleins et donc de forts besoins en recrutement. FO est souvent la

première organisation syndicale en entreprise grâce au travail de terrain des équipes qui écoutent et comprennent les salariés avant de construire des revendications qui leur correspondent. Au niveau des négociations, nous avons fait progresser la valeur du point et suite à l'accord autonome négocié et signé dans le cadre du déploiement de la CCNM, il y a d'autres éléments de pouvoir d'achat que nous comptons améliorer. Ce n'est possible que grâce au poids de FO, que nous avons à cœur de renforcer. C'est pourquoi notre priorité va au développement dans les trois col-

Les interventions des délégués

lèges, qui nous permettra de défendre toujours mieux les salariés, y compris dans les entreprises où il n'y a pas de représentation syndicale. »



Claudine Revis, Airbus, Marignane

« Je suis fière de faire vivre et de perpétuer les valeurs de notre organisation, et en particulier son engagement pour les droits des femmes, qui ne sont pas assez représentées. L'aéronautique est un secteur assez masculinisé et c'est aussi aux hommes de se tenir à nos côtés pour participer au changement. Notre syndicat a pris de nombreuses initiatives en ce sens et donne l'exemple, notamment en féminisant les équipes et en confiant toujours plus de responsabilités aux militantes. Nous avons créé le réseau « Women FO » qui permet

de tisser de nouveaux liens au sein de l'entreprise, et dont le succès a inspiré les métallistes FO d'ArcelorMittal Fos-sur-Mer pour la mise en place d'une structure similaire. »



Jean-Claude Fuffa, coordinateur ADF, Métaux de Vitrolles

« Notre groupe de sous-traitance industrielle pour l'aéronautique, le spatial ou encore la chimie et l'énergie, est présent dans 14 pays et regroupe 4 000 salariés dans le monde, dont 2 900 en France. Grâce aux efforts de nos équipes syndicales, nous avons su mériter la confiance des salariés et avons conquis 46 % des voix cette année pour devenir la première organisation syndicale du groupe. La relance du comité de groupe figure parmi nos priorités et nous aurons fort à faire car la direction n'y est pas particulièrement favorable.

Concernant les Métaux, nous représentons les salariés sur Vitrolles et 14 communes voisines. Nous constatons la part croissante des cadres dans les effectifs. Ils représentent également un pourcentage en hausse dans les nouveaux adhérents et nous faisons tout pour accompagner et renforcer cette tendance. »



Jean-Pierre de Oliveira, Groupe Chopard, USM de Côte-d'Or

« Avec plus d'une centaine de concessions automobiles, le groupe poursuit la construction de son empire. Les salariés n'en ont que de maigres retombées puisque, malgré sa croissance, nos directions se réfugient toujours derrière des caisses prétendument vides pour nous refuser de la participation, ce qui ne nous empêche pas de nous battre au quotidien pour le pouvoir d'achat, fort de nos 95 % de représentativité. Autre sujet qui fait grincer des dents : la place en train d'être faite aux constructeurs chinois dans nos vitrines aux côtés de leurs homologues français et européens. Sur le département,

notre CPTN vient de se réunir pour la première fois et nous avons porté nos revendications sur la valeur du point et nous nous sommes insurgés contre le fait qu'un trop grand nombre d'entreprises ont sous-coté les emplois lors du déploiement de la CCNM. A tous les niveaux, je suis également dans l'anticipation et prépare la transmission de mes mandats et de mon expérience. »

notre CPTN vient de se réunir pour la première fois et nous avons porté nos revendications sur la valeur du point et nous nous sommes insurgés contre le fait qu'un trop grand nombre d'entreprises ont sous-coté les emplois lors du déploiement de la CCNM. A tous les niveaux, je suis également dans l'anticipation et prépare la transmission de mes mandats et de mon expérience. »



Philippe Spaziano, Transfix, USM du Var

« Le tissu industriel du Var est peu important et compte peu d'entreprises de plus de 50 salariés. Chez Transfix, dernier fabricant français de trans-

formateurs, racheté par le groupe Cahors en 2019, le manque de compétitivité nous est régulièrement reproché mais aucun investissement n'est effectué pour rénover un outil industriel vieillissant, et ce malgré d'importants financements publics. Nos 200 salariés s'inquiètent de voir l'entité polonaise acquise par le groupe prendre progressivement les commandes de Transfix et s'approprier ses compétences dans ce qui ressemble à une délocalisation rampante. Avec l'USM et l'UD à ses côtés, l'équipe syndicale n'entend rien lâcher. L'Etat affirme vouloir réindustrialiser le pays. Qu'il prouve cette volonté en commençant par pérenniser les emplois existants, comme les nôtres, au lieu de se contenter de beaux discours. »



Caroline Castets, CNIM

« Il faut saluer le combat mené depuis 2020 avec l'aide de la Fédération pour sauver le groupe CNIM, premier employeur privé du Var, dont une partie des activités s'inscrivaient dans les inté-

rêts stratégiques de la France. Nous avons remporté de belles victoires mais il n'a pas été possible d'éviter le démantèlement en 2023 après plusieurs cessions et PSE. L'action de FO, majoritaire dans le groupe, a été décisive et si 90 % des salariés ont été sauvés aux travers des offres des trois repreneurs, c'est bien grâce à notre organisation. Aujourd'hui, un mur sépare



Les interventions des délégués

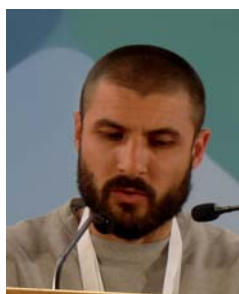
sur un même site trois entités aux activités différentes. L'impact sur notre structure syndicale a été important et il a fallu remonter FO dans les nouvelles structures, ce que nous avons fait pour sortir n°1 des urnes en 2023 à chaque fois, et sur les trois collègues ! Nous avons évité le naufrage, mais le péril n'est pas totalement écarté et nous restons mobilisés pour défendre l'industrie et les salariés. »



Anne-Marie Chopinet, coordinatrice Thalès Alenia Space

« Longtemps perçue comme rétrograde, l'idée d'une industrie forte est défendue par notre Fédération, qui a eu raison avant l'heure puisque réindustrialiser est aujourd'hui vu comme audacieux et novateur. Trois défis nous attendent : celui de l'IA, dont il faudra concrétiser les promesses et conjurer les menaces ; celui de l'intensification du travail qui appelle à produire plus avec moins de moyens et pose la question de la santé mentale du salarié comme problème de santé majeur en puissance ; celui du développe-

ment de notre organisation. Chez Thalès, nous sommes présents dans trois unités sur sept et représentatifs dans deux. Nous comptons bien étendre la présence de FO dans notre groupe et allons travailler main dans la main avec les USM pour y parvenir. Nous aurons besoin du concours de toutes et tous. »



Romain Antonioni, Métaux Angers - Cholet

« La revendication de « paix, pain et liberté » demeure plus que jamais d'actualité face à une violence aux trop nombreuses facettes que nous réprouvons. L'opposition unanime des Français aux côtés des organisations syndicales est historique, mais les 14 journées de manifestation n'ont malheureusement pas fait reculer le gouvernement. Il faut pour demain réfléchir à nos modalités de mobilisation pour plus d'efficacité. La mise en place de la CCNM a donné lieu à une vaste sous-cotation

des emplois dans les entreprises, qu'il nous faut faire rectifier pour éviter un nivellement par le bas. Face à un pouvoir d'achat qui a été affaibli ces dernières années, nous devons rester le syndicat de la fiche de paie et trouver des solutions. Nous devons également trouver la parade aux attaques toujours plus nombreuses contre les droits des salariés, comme avec la réforme de l'assurance chômage, ce qui passe par la préservation des moyens d'actions syndicaux, eux aussi attaqués. »



Stéphane Martegoute, Airbus Atlantic Composite, Salaunes

« La négociation et la signature de la CCNM ont représenté un dossier majeur pour FO, avec la remise à plat de près de 50 ans de textes dans la métallurgie. Nous avons su préserver l'essentiel des conventions collectives, patrimoine des métallos et des syndicats, qui améliorent les droits des salariés et sans lesquelles ils ont juste le minimum prévu par la loi.

Nous avons pris le temps nécessaire et si le résultat est perfectible, les tentatives des directions pour dévoyer la CCNM sont déjà une preuve de sa très haute tenue pour les salariés. Au-delà de ce dossier, c'est aujourd'hui l'ensemble de la négociation collective qui est en jeu, dans son esprit et dans sa pratique. Il ne nous faut pas seulement la défendre dans notre pays, mais aussi aux niveaux européen et internatio-

nal, tant nos conventions sont une protection de tous les salariés et un rempart contre le dumping social, rempart que seule notre action peut consolider. »



Laurent Baget, Japy Tech, Saint-Apollinaire

« Notre entreprise, équipementière pour l'industrie laitière, vient de retrouver son indépendance en se séparant de son propriétaire, la holding allemande Mutares, tout en réussissant à rap-

patrier une partie de sa ligne de production en France. Nous pesions 62 % en 2020 et, au terme de quatre années de travail acharné pour les salariés, nous sommes passés à 69 % cette année. Avec le déploiement de la CCNM, nous avons participé au groupe de travail de notre Fédération sur la classification. Il aura fallu y consacrer une année entière, mais aujourd'hui, les cotations dans notre entreprise sont cohérentes avec les emplois. Reste que, dans notre département, beaucoup de salariés se plaignent d'une sous-cotation et ils ont besoin de notre aide pour faire face à la situation. Il y a urgence car, dans de nombreuses entreprises, la pression et le mécontentement montent. »



Hervé Juszcak, USM de la Moselle

« Nous faisons face dans notre département à un nombre toujours croissant de défaillances d'entreprises ainsi qu'à une augmentation du taux de chômage, aujourd'hui supérieur à la moyenne

nationale. Face à une conjoncture économique et sociale difficile, notre capacité à rassembler et à mobiliser est plus que jamais essentielle et nous devons absolument la renforcer par une syndica-



Les interventions des délégués

lisation toujours plus efficace. Défendre les salariés et leurs intérêts, c'est aussi se battre pour faire appliquer notre CCNM et éviter son dévoiement. Là aussi, tout notre poids est nécessaire pour faire pencher la balance. Liberté et indépendance au service de la relocalisation industrielle, de la hausse des salaires, de la sauvegarde de notre modèle de protection sociale et de solidarité : nos valeurs, nos revendications et nos ambitions sont fortes et justes. Elles rassemblent chaque jour plus de salariés de la métallurgie. Continuons de les porter et de les faire vivre. »



Sauveur Gataniau, Métaux d'Istres

« Avec ses 20 sections syndicales, le syndicat de localité des Métaux d'Istres est rattaché à l'USM des Bouches-du-Rhône. Son ancien secrétaire, Francis Alba, qui nous a quittés en début d'année, manque cruellement à l'ensemble des militants. Après de nombreuses années de vie professionnelle et syndicale chez Airbus, j'ai rejoint le bureau de notre structure et me consacre désormais pleinement à aider les sections à se développer, et les métallos FO à poursuivre l'implantation de notre organisation dans les entreprises où

nous ne sommes pas encore présents. C'est en nous appuyant sur les valeurs de liberté et d'indépendance qui font la fierté, la solidité et la spécificité de notre Fédération que nous y parvenons le mieux. »



Valérie Molinier, Airbus opérations, Toulouse

« Je m'apprête à succéder à Isabelle Cadillon-Sicre et à poursuivre le travail engagé avec elle au sein de la commission pour l'égalité professionnelle, mixité et handicap regroupant les salariés d'Airbus opérations et SAS. Je compte également m'investir, comme Isabelle l'a fait, dans les groupes de travail que la Fédération a mis en place sur ces thématiques. Un grand merci à Frédéric pour l'ensemble de son action, et plus particulièrement pour avoir œuvré à donner une plus grande place aux femmes dans notre organisation.



Agnès Lammens, Métaux de Chartres

« Ex-salariée du secteur aéronautique chez Safran Helicopter Engines, j'ai été licenciée par mon employeur sans que mes mandats syndicaux et donc ma qualité de salariée protégée soient pris en compte dans la procédure. J'ai choisi de ne pas me laisser faire et j'ai pu compter à chaque instant et à chaque étape sur l'aide de notre Fédération pour faire valoir mes droits, ainsi que sur l'équipe de coordination FO Safran et l'ensemble des métallos FO. C'est cette qualité à

rester unis à tous les niveaux et à ne jamais se laisser diviser qui fait notre force et qui me donne confiance en l'avenir. »



Servin Roos, Amcor Flexibles, Sarrebourg

« Forte de ses 87 % de représentativité, notre organisation syndicale est incontournable chez Amcor Flexibles, à Sarrebourg. Depuis janvier, nous nous battons pied à pied pour repousser un PSE. Au terme d'un important combat qui nous a emmenés jusqu'au siège helvétique du groupe, nous avons réussi à mettre en échec les projets de la direction. Nous y sommes parvenus notamment en démontant un à un les arguments avancés pour soutenir l'opération, dont nous avons démontré qu'elle était sous-tendue par une logique purement financière. Malheureusement, nous savons que cette attaque contre

les salariés sera suivie d'autres, qu'il nous faudra également mettre en échec. L'appui de notre Fédération a été plus que précieux dans nos actions, de même que l'appui offert par son dispositif de formation. »



Patrice Pauly, USM de Midi-Pyrénées

« Dans notre région, FO se place à la première position en termes de représentativité, ayant su conquérir la confiance de 35 % des 90 000 salariés. C'est le fruit du travail de terrain des équipes, que nous avons également su renouveler en amenant du sang neuf. Tout cela nous permet de porter nos revendications sur la défense de l'industrie et de véritables politiques publiques allant dans ce sens, tout en prenant en compte les défis de l'IA, de la décarbonation, du quantique, et en sachant attirer des investissements étrangers dans notre pays. Pour continuer de porter des revendications innovantes et fidèles à nos valeurs, préserver le paritarisme et notre modèle garantissant la paix sociale, nous devons nous développer et maintenir notre capacité à rassembler. Nous devons être forts pour peser, et rester réformistes et exigeants. »

le tout sécurisé jusqu'en 2030, soit de quoi aller jusqu'à la retraite pour nos seniors. Depuis, la situation a bien changé. Les relations avec la direction sont devenues compliquées, le dialogue social se dégrade, ACC peine à recruter et annule ses projets, notamment en Italie et en Allemagne. Les salariés s'inquiètent et nous le font savoir, d'autant qu'au passage de nombreuses compétences ont été perdues. Pour nous, pas question de laisser un seul salarié sur le carreau. Pour cela, il faut produire en France et intensifier à nouveau l'effort de R&D sans en exclure le thermique, qui semble avoir encore de beaux jours devant lui. »



Eric Delabroye, Stellantis, Douvrin

« En 2020, en pleine baisse de l'activité sur le diesel, nous avons retrouvé confiance en l'avenir avec l'annonce d'une usine de batteries, ACC et 2 000 emplois à la clé,

le tout sécurisé jusqu'en 2030, soit de quoi aller jusqu'à la retraite pour nos seniors. Depuis, la situation a bien changé. Les relations avec la direction sont devenues compliquées, le dialogue social se dégrade, ACC peine à recruter et annule ses projets, notamment en Italie et en Allemagne. Les salariés s'inquiètent et nous le font savoir, d'autant qu'au passage de nombreuses compétences ont été perdues. Pour nous, pas question de laisser un seul salarié sur le carreau. Pour cela, il faut produire en France et intensifier à nouveau l'effort de R&D sans en exclure le thermique, qui semble avoir encore de beaux jours devant lui. »

Les interventions des délégués



Antoine Mendes, DSC Lear Corporation Seatings France

« Notre entreprise a traversé de nombreuses difficultés ces dernières années mais nous avons pu nous en sortir, notamment avec l'aide de Stellantis Poissy. Le site d'Herblay (ex-Cergy) était promis à la fermeture en 2020, mais grâce à notre détermination, nous avons pu faire annuler le PSE et parvenir à une RCC pour 35 salariés seulement. Syndicat majoritaire avec 60,38 % des voix, FO se devait de trouver des solutions et l'a fait. Nos efforts ont égale-

ment porté leurs fruits sur le terrain du pouvoir d'achat, avec une augmentation régulière de la participation, qui atteignait 1 800 euros cette année. Malheureusement, nous allons voir le site de Lear Jarny disparaître, suite à la perte d'un nouveau projet au profit de notre concurrent Faurecia. Au plan national, nous n'oublierons pas le passage en force du gouvernement sur les retraites. »



Grégory Vernon, DSC Airbus Defence & Space région parisienne

« Dans notre entreprise qui comprend près de 90 % de cadres, nous parvenons à être présents sur les trois collèges. Nous nous battons aussi pour faire comprendre que les entreprises de défense ne sont pas des instruments de guerre, mais aussi des moyens d'assurer la sécurité des citoyens. Airbus Secure Land Communications (SLC) fournit des services de communication pour les services de police, de gendarmerie et de secours à l'occasion des JO de

Paris 2024. Autre défi : la prise en compte des attentes des futurs salariés de la « génération Z », qui vont représenter d'ici 10 ans la moitié de nos effectifs. Ils ne sont pas sensibles aux mêmes discours et aux mêmes approches que leurs aînés, et ce renouvellement n'ira pas de soi. Il nous faudra trouver rapidement des réponses pour s'adresser à ces salariés qui sont aussi des électeurs. »



Stéphane Carré, coordinateur Mecachrome, USM du Cher

« Depuis sa création comme PME familiale à son accession au statut de groupe international, Mecachrome en est aujourd'hui à son troisième pool d'actionnaires. Sa trajectoire est celle d'une croissance ininterrompue afin de créer un champion des équipementiers aéronautiques. Mais derrière se trouve une logique qui est bien trop souvent guidée par les seules considérations financières. Les salariés sont les seuls à en payer parfois le prix lorsque tout ne se passe pas comme prévu, et des situa-

tions comme la pandémie de Covid-19 ne font qu'amplifier le mouvement. En parallèle, notre organisation aussi poursuit son développement chez Mecachrome au fil des années. Incontournables sur neuf implantations, nous avons conquis



en octobre dernier près de 52 % des voix aux élections professionnelles en étant présents sur les trois collèges. Nous continuons à créer de nouvelles sections et à attirer toujours plus d'adhérents et à diffuser plus largement les valeurs de notre organisation. »



Nathalie Caille, Métaux de Marseille

« Composés de 40 sections syndicales, les Métaux de Marseille comptent bien poursuivre leur développement et rassembler toujours plus de salariés. Notre nombre constitue une force indis-

pensable pour pouvoir peser dans les instances où nous siégeons et les négociations que nous menons et améliorer ainsi les conditions de travail et de rémunération des salariés, parmi lesquels un nombre croissant de cadres qui nous rejoignent. Le considérable travail de notre Fédération pour faire évoluer le dispositif conventionnel de la métallurgie a abouti à la CCNM, un excellent texte qui prévoit notamment une nouvelle classification des emplois. Sur ce plan et sur beaucoup d'autres, FO Métaux a su concevoir et mettre en place outils et formations à destination des militants pour s'assurer que la CCNM soit bien appliquée et ne soit pas dévoyée au passage. »



Nicolas Hidalgo, Quietalis

« Je tiens à remercier l'ensemble de la Fédération, et en particulier son secrétaire général Frédéric Homez, pour sa disponibilité, son écoute, son aide, qui se sont révélées précieuses dans le combat que nous avons dû

mener au sein de notre entreprise, N°1 en qualité d'installateur et de mainteneur indépendant « multimarques » dans la cuisine professionnelle.



Frédéric Libert, Arianegroup, Libourne

« L'avenir du spatial dépend de décisions européennes que l'on a trop tardé à prendre. Quand s'attachera-t-on à faire émerger un champion et à le soutenir au lieu de favoriser la concurrence

Les interventions des délégués

intra-européenne ? L'accès à l'espace est pourtant vital. Avec le décollage d'Ariane 6 en juillet, Arianegroup va permettre à la France et l'Europe d'y retrouver un accès autonome, mais une vision européenne partagée fait toujours défaut. Nous devons valoriser et pérenniser ce que nous avons construit et ne pas oublier les salariés, qui sont la base de tout. L'espace représente également un enjeu de souveraineté, car la crédibilité de notre dissuasion nucléaire dépend de notre excellence en la matière, l'espace étant la quatrième dimension de la défense nationale. Il nous faut aussi muscler notre communication, trop peu audible sur ces thématiques, qui échappent encore largement au grand public et ne mobilisent pas assez. »



Christine Auger, Métaux de Châlons-en-Champagne, USM de la Marne

« Grâce aux efforts des équipes syndicales et à l'action de l'USM, nous réalisons de très bons scores dans les entreprises du département, dépassant parfois les 50% de représentativité. Chez Bronze Alloys par exemple, FO s'établit à plus de 60 %, restant majoritaire comme elle l'est depuis 40 ans. Partout ou presque, notre représentativité progresse. Nous sommes même parvenus récemment à nous implanter dans une Très Petite Entreprise marnaise, ce qui

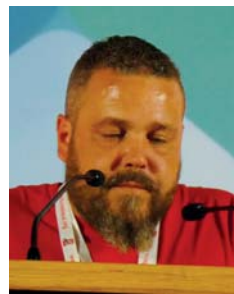
constitue une bonne nouvelle en vue des élections TPE de la fin 2024. Nous effectuons de nombreuses formations sous l'égide de la Fédération et le renforcement de nos liens avec les USM des autres départements dans le cadre de la coordination des USM du Grand Est est payante. Un grand merci à Frédéric et à la Fédération, qui ont été un soutien de chaque instant lorsque j'ai été harcelée par mon entreprise, qui a été condamnée pour cela depuis lors. »



Nadia Castelli, Sodi Sidé

« Avec 20 salariés et autant d'intérimaires, notre société réalise des opérations de transport et de collecte, traitement, conditionnement et gestion de sous-produits sidérurgiques, pour le site ArcelorMittal de Fos-sur-Mer sous la houlette du groupe Véolia, sans oublier des activités de maintenance industrielle. J'y suis devenue une militante FO depuis 2017 en apprenant avant tout sur le terrain les bases du syndicalisme, avant de mettre à profit la formation fédérale FO Métaux. Aux élections professionnelles de 2020, nous avons

pu recueillir 33 % des voix et les années qui ont suivi ont été celles d'un travail acharné. Nos efforts ont payé puisqu'en 2023, en présentant une équipe complète, nous avons réussi à passer à un score de 98 %, devenant ainsi la seule organisation syndicale dans l'entreprise. Je m'investis également dans le groupe de travail fédéral sur l'égalité homme/femme. »



Vincent Krausse, USM des Deux-Sèvres

« Difficile de passer de 78 conventions collectives à une seule au niveau national sans y perdre un peu au passage. Il était impératif de le faire pourtant, sous peine de voir les

pouvoirs publics imposer leur choix. A présent, nous nous battons face aux entreprises qui ne jouent pas le jeu pour empêcher le dévoilement de notre texte. Les salariés ont autant de questions que de doléances, et c'est en leur répondant que nous montrons la force de notre syndicalisme. Les adhésions que nous enregistrons régulièrement le montrent bien. C'est aussi par ce biais que nous pouvons nous investir dans la création de sections syndicales et densifier chaque jour un peu plus le maillage de notre département. A l'occasion du prochain congrès de notre USM, nous dévoilerons officiellement la stratégie de développement sur laquelle l'équipe syndicale a beaucoup travaillé. »



David Thourey, USM des Bouches-du-Rhône, DSC Arcelor-Mittal Méditerranée

« Avec ses 37 000 métallos répartis dans 1 700 sites, essentiellement la sidérurgie, l'aéronautique, la navale, l'électronique et la

maintenance, les Bouches-du-Rhône sont véritablement une terre d'industrie. Notre ambition ? Développer FO au sein de toutes ces entreprises et y peser pour pouvoir utiliser la politique contractuelle au profit des salariés. Nous regroupons également quatre syndicats de localité, et un cinquième va voir le jour à Aix-en-Provence. Nous réalisons bien souvent des scores supérieurs à 20 % là où nous sommes présents et avons instauré une belle dynamique de développement puisque nous avons créé 25 sections depuis le congrès fédéral de Nice. La qualité de nos liens avec l'UD13 est un atout de premier plan, de même que l'offre de formation fédérale de FO Métaux. Sur le périmètre ArcelorMittal Méditerranée, nous avons parcouru un long chemin depuis la conquête de notre représentativité jusqu'à devenir n°1 avec plus de 35 % des voix en nous appuyant sur tous les atouts que je viens de lister. »



Les interventions des délégués



Isabelle Kerihuel, Métal de Chartres

« Lors des élections professionnelles 2023, nous avons obtenu globalement de bons résultats, qui sont le fruit d'un important travail de développement syndical sur notre territoire. La mise en place de la classification dans le cadre du déploiement de la CCNM a été très prenant face à des directions ne jouant pas toujours le jeu et, pour certaines, clairement décidées à faire la bascule avec un coût aussi faible que possible. L'action syndicale, c'est aussi le soutien aux équipes dont les entreprises font face à des PSE, ainsi qu'à un recours qui reste

assez large à l'APLD en toile de fond économique de notre périmètre géographique. Dans chaque cas, nous déplorons que ce soit systématiquement la sacro-sainte compétitivité qui soit invoquée comme bouclier pour justifier des mesures dont seuls les salariés payent le prix et sont d'autant plus incongrues que les entreprises se plaignent souvent dans le même temps de difficultés de recrutement. »



Julien Gréau, coordinateur Safran

« La question climatique est la priorité de la feuille de route technologique de Safran, qui vise l'avion bas carbone pour l'horizon 2030-2035, avec un poids allégé, un nouveau design, la compatibilité avec les carburants d'aviation durable, pour lesquels un véritable écosystème doit également être mis au point et développé. Le programme Rise sera la base de la prochaine génération de moteurs CFM et nous envisageons également l'intégration d'autres sources d'énergie, comme l'électrique pour les systèmes non-propulsifs, afin

de parvenir à l'« avion vert ». La coordination FO travaille au plus près des équipes et intervient aussi auprès des directions, notamment sur les problèmes de supply chain dont les salariés subissent le contre-coup. Si nous trouvons des solutions à chaque problème, c'est que nous sommes bien formés grâce à notre Fédération. »



Laurent Chebroux, USM de l'Indre

« Pour les 5 000 salariés de la métallurgie du département, la situation est particulièrement tendue. Plusieurs entreprises ont été récemment liquidées, et bien d'autres font face à la menace de l'être. Nous enregistrons beaucoup de contestations sur les cotations dans le cadre de la nouvelle classification et au vu du peu de cas déjà réglés, nous savons que la tâche va être considérable. Une bonne partie de nos difficultés découlent de ce qu'il n'a pas été possible de signer d'accord autonome avec l'accord de révision/extinction de

notre convention collective territoriale préalablement au déploiement de la CCNM. Nous y avons perdu d'importants avantages et acquis, et nous avons fort à faire pour remonter la pente face à une UIMM locale qui était peu adepte du dialogue social alors, et qui ne l'est toujours pas plus aujourd'hui. Notre industrie, en difficulté à plus d'un niveau, a plus que jamais besoin d'être défendue. »



Tony Kiburse, Technip Flexi France, USM de Seine-Maritime

« Résultat d'un manque de temps et de motivation, la situation de notre USM est quelque peu périlleuse et il y a fort à faire pour la redynamiser. Notre nouvelle équipe est plus que motivée pour relever le défi avec pour ambitions de fédérer, former, informer, défendre, conseiller, négocier, accompagner, créer une voie constructive et solidaire pour toutes les catégories socio-professionnelles, le tout afin de ramener de l'humain au sein des entreprises. Nous avons rencontré des

difficultés sur le déploiement de la CCNM, avec certaines entreprises dont les directions se sont livrées à un véritable chantage, menaçant de dénoncer des accords plus favorables que la convention collective si la mise en place de la nouvelle classification coûtait trop cher à leur goût. Concernant la CPTN, nous sommes face à la frilosité de l'UIMM locale, peu encline à négocier sur le sujet car en attente de ce qui va advenir au plan national »



Patricia Bocciarelli, Syndicat des métallurgiste FO de la Région parisienne, DSC Stellantis Retail

« Nous représentons 19 % sur la Région parisienne, ce qui est bien mais pas suffisant, et c'est pour cela que

l'équipe syndicale travaille chaque jour au plus près du terrain pour participer au développement de nouvelles implantations et renforcer celles qui existent. Plus nous syndiquerons et serons forts, plus nous serons reconnus, écoutés et entendus. Dans cette bataille, l'aide de la Fédération est déterminante. Il faut aussi se saisir des évolutions du monde du travail pour toucher davantage les salariés, notamment ceux en télétravail, et ne jamais oublier que face à la montée des inégalités, c'est à nous qu'il revient de défendre le pouvoir d'achat et les acquis des salariés, tout en agissant pour davantage de justice sociale. L'individualisme qui fait rage est un danger majeur pour les salariés comme pour les retraités, car sans organisation collective aucune lutte, aucune négociation, aucun compromis ne peuvent exister. Le combat contre la réforme des retraites a montré que les Français croient encore en nous. Soyons à la hauteur ! »





INCAPABLE

IMPLACABLE

Nous sommes tous des êtres à part, alors pourquoi en mettre à part ?

Accepter et respecter les différences, voir plus loin que les apparences, chez Apicil, c'est depuis toujours, la conviction de chacun et l'engagement de tous.

SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE

**GROUPE
APICIL**
UNIQUES, ENSEMBLE

APICIL TRANSVERSE : Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Enregistrée sous le numéro SIREN 417 591 971, ayant son siège social sis au 38 rue François PEISSEL 69300 Caluire et Cuire. GRESHAM Banque - Société anonyme au capital de 8 997 634 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 341 911 576, établissement de Crédit N°14.120, dont le siège social est situé 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75 383 Paris CEDEX 08 - APICIL Asset Management - Société anonyme au capital de 8 058 100 € enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 343 104 949, agréée en qualité de Société de Gestion de Portefeuilles par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP98038, et dont le siège social est situé 20 rue de la Baume, 75 008 Paris - Communication non contractuelle à caractère publicitaire - IN22/FCR0011 - 03/2022. Conception : Nouveau Monde. Photo : Getty Images.

Frédéric Souillot : « peser plus pour la justice sociale »



qué par FO et le principe n'est pas rejeté par le patronat, et que le gouvernement Borne avait tenté de marchander contre le soutien du syndicalisme réformiste. « Nous avons tenu bon ! », a résumé Frédéric Souillot, ajoutant que le chômage ou le RSA ne sont jamais un choix. Informant les congressistes de la tenue programmée pour septembre de discussions sur la VAE (validation des acquis de l'expérience) pour les IRP, il a feint de s'interroger : « Cette limite du nombre de mandats ne s'applique pas à la classe politique, pourquoi devrions-nous l'accepter pour les syndicats ? » A cette fin comme à beaucoup d'autres, il n'a pas caché qu'une des réponses résidait dans la capacité des militantes et militants FO à développer notre

Le secrétaire général de la Confédération FO, métallo d'origine et de cœur, n'a pas caché sa fierté d'être présent à la tribune et a salué en FO Métaux la première fédération FO en termes d'adhérents, qui sont le socle de la liberté et de l'indépendance formant l'ADN de notre organisation. Considérant la dissolution de l'Assemblée nationale comme « un aveu d'impuissance qui est de la seule responsabilité du président de la République face au rejet de sa politique », il a rappelé que FO ne donnerait pas de consigne de vote et resterait sur le terrain qui est le sien : celui du syndicalisme. Déplorant que les pouvoirs publics aient privilégié « des mesures pour faire plaisir aux agences de notation en attaquant notre édifice social », il a redit l'opposition de notre organisation à la réforme des retraites, dont le COR (comité d'orientation des retraites) a montré qu'elle allait aggraver le déficit. Il a également souligné l'erreur que constituait cette réforme au regard du médiocre taux d'emploi des seniors dans notre pays, regrettant au passage qu'il n'ait pas été possible d'aboutir à un texte digne de ce nom lors des négociations paritaires. « Seule FO n'a pas abandonné le combat et soutient encore des recours devant le Conseil d'Etat contre une réforme dont nous demandons toujours l'abrogation. » Il a poursuivi sur la limite des trois mandats syndicaux, dont le déplafonnement est toujours revendiqué

organisation et a souligné le grand talent des métallos dans ce domaine. « C'est une nécessité pour faire peser plus nos revendications, pour faire peser plus notre liberté et notre indépendance, pour peser plus pour la justice sociale », a-t-il martelé.

Il a achevé dans un registre plus personnel, en rendant hommage à un compagnonnage syndical qui le lie à Frédéric Homez et s'étend sur près de 30 ans d'engagement au service des métallos et de notre organisation, avant de lui remettre la médaille de la Confédération. « De ma première visite à la

Fédération FO Métaux en 1994 à mon arrivée à la Confédération ou mon accession au poste de secrétaire général, j'ai vu Frédéric Homez faire avancer votre Fédération et défendre toujours plus efficacement l'industrie et ses salariés, mais aussi devenir un des plus solides garants de la stabilité de notre organisation. Qu'il soit remercié pour l'ensemble de son action et de ses accomplissements ! »

Dans une intervention empreinte d'émotion, le secrétaire général de la Confédération FO Frédéric Souillot est revenu sur l'actualité sociale chargée de l'année écoulée et a chaleureusement salué l'investissement de Frédéric Homez à la tête de la Fédération FO de la Métallurgie.



La résolution générale La feuille de route de FO Métaux

FO Métaux publie ci-après la résolution générale discutée et adoptée par les métallos lors de ce Congrès fédéral d'Amiens. Elle constitue la feuille de route de notre organisation pour les quatre années à venir. Elle est également disponible sur le site Internet de la Fédération. Utilisez-la, diffusez-la le plus largement possible.

Réuni les 19, 20 et 21 juin 2024 à Amiens (Somme), le Congrès des syndicats de la Fédération FO de la Métallurgie affirme son attachement aux valeurs et aux principes républicains, socles de la liberté et de l'indépendance de notre organisation syndicale.

Le réformisme exigeant constitue le fondement de notre action syndicale, qui vise à protéger et faire évoluer notre modèle social en intégrant de nouveaux droits et en défendant les intérêts matériels et moraux des salariés.

C'est avec cette approche réformiste que le Congrès entend porter les revendications suivantes, toutes d'égale importance, auprès des dirigeants et représentants des entreprises ainsi que des pouvoirs publics.

Pour une politique industrielle ambitieuse, pourvoyeuse d'emplois de qualité !

L'industrie contribue à la création d'emplois qualitatifs en demeurant un vecteur de croissance, d'innovation et de souveraineté.

Le Congrès affirme que les politiques industrielles d'inspiration libérale menées ces 20 dernières années ont gravement porté atteinte à notre tissu industriel et à nos emplois. De surcroît, les différentes crises sanitaires et la guerre aux portes de l'Europe ont mis en évidence la dangereuse dépendance de l'Occident, et de la France en particulier, notamment vis-à-vis de pays comme l'Inde, Taïwan ou la Chine, où de nombreuses productions ont été délocalisées, entraînant des pertes de savoir-faire et des transferts de technologies.

La mondialisation, axée exclusivement sur la rentabilité financière et la satisfaction des actionnaires, a entraîné une concurrence déloyale à bas coût, la vente de fleurons industriels, la critique constante du coût prétendument élevé du travail, une sous-traitance excessive et la destruction d'emplois. Ce modèle économique n'est plus tenable et doit rapidement changer.

Le conflit en Ukraine a révélé les limites et les dangers d'une économie mondialisée s'affranchissant totalement des questions géopolitiques et stratégiques. Les économies européenne et française en ont été sérieusement

ébranlées avec, à nouveau, de nombreuses carences, notamment dans le secteur de l'énergie ou pour l'approvisionnement de nos usines.

Le Congrès revendique auprès des pouvoirs publics une véritable remise en question en termes de stratégie industrielle. La France a un besoin urgent d'une réelle réindustrialisation et doit impérativement retrouver sa souveraineté économique.

Le Congrès approuve l'impulsion et la contribution de la Fédération FO de la Métallurgie, avec l'UIMM et d'autres organisations syndicales quant au déploiement d'un plan de relance de l'industrie. Les axes et orientations suivants ont été définis :

- Des fonds propres pour investir ;
- Un choc de compétitivité pour l'industrie ;
- Un soutien à la décarbonation et aux investissements « verts » ;
- Une meilleure collaboration entre industriels ;
- Un dialogue social de qualité.

Le Congrès revendique, pour notre industrie, les moyens de se développer en France. Ces moyens doivent reposer sur une réelle volonté de renouer avec des projets d'envergure, ambitieux et à forte valeur ajoutée. La transition écologique, quant à elle, doit être portée par une volonté de conquête et non de contrainte réglementaire. Elle doit, par ailleurs, être génératrice d'emplois de qualité et pérenne. Dans ce contexte de transition environnementale, de transformation digitale, le Congrès revendique la nécessité pour les entreprises de renforcer et d'anticiper les actions prospectives de développement des compétences afin de maintenir les salariés dans l'emploi. Les entreprises doivent anticiper les besoins de qualifications et les savoir-faire indispensables qui permettent de répondre aux enjeux de ces mutations et de la réindustrialisation du pays.

C'est pourquoi, ce plan de relance, ainsi que celui de France 2030, qui annoncent une économie plus résiliente, plus indépendante et plus respectueuse de l'environnement, doivent avoir pour objectifs la reconquête de notre industrie et le développement de l'emploi. Il ne peut y avoir d'économie forte sans industrie forte !

Le manifeste élaboré par la Fédération à l'occasion de la dernière élection présidentielle s'inscrit pleinement dans

La résolution générale

cette dynamique de reconquête de la souveraineté industrielle perdue. Il évoque entre autres les revendications suivantes :

- Relocaliser en France les productions essentielles et localiser en France les futures fabrications soutenues par une vraie politique d'investissement sur le territoire national ;
- La préférence de l'industrie française pour les marchés publics ;
- La sécurisation des approvisionnements afin de réduire la dépendance envers d'autres pays ;
- Des simplifications administratives et fiscales pour les entreprises ;
- Le recours à la sous-traitance de proximité pour renforcer le tissu industriel territorial ;
- La conditionnalité des aides publiques au développement de l'emploi en France.

Le Congrès reconnaît l'engagement de notre Fédération dans tous les travaux menés au sein du Conseil National de l'Industrie ainsi que dans ses comités stratégiques de filières (aéronautique, automobile, électronique, ferroviaire, nucléaire et naval).

Le Congrès recommande la plus grande vigilance quant à l'application de la loi du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte, qui prévoit l'ouverture accélérée d'usines, la réhabilitation des friches et une commande publique fléchée vers les entreprises vertueuses. En effet, conditionner les aides publiques à la seule mise en œuvre d'actions en faveur de la transition écologique/énergétique serait une erreur stratégique ; ces aides doivent être également conditionnées à des projets de recherche, de développement et de production sur notre territoire, couplés à une volonté de création d'emplois durables.

Pour les salaires et le pouvoir d'achat

Le Congrès souligne la nécessité d'agir face à la stagnation des salaires et à l'inflation croissante, qui érodent le pouvoir d'achat des salariés.

Le Congrès salue la signature de l'accord interprofessionnel sur le partage de la valeur, ainsi que celui sur la retraite complémentaire du 5 octobre 2023 relatif à une revalorisation des pensions à hauteur de 4,9 % après 5,2 % en 2022. Les primes et autres dispositifs de partage de la valeur ne doivent néanmoins pas se substituer aux véritables augmentations salariales nécessaires au maintien du pouvoir d'achat et à la préservation de notre modèle social.

Le Congrès se félicite des accords garantissant des salaires

minima et des avantages sociaux, notamment dans la métallurgie, où une nouvelle grille salariale a été négociée dans le cadre de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie (CCNM). Le déploiement de ce texte qui renforce l'attractivité de la métallurgie et les garanties conventionnelles, fruit de plus de six années de négociation, doit se poursuivre et il nous appartient d'assurer qu'il ne soit pas dévoyé au passage. Dans ce cadre, le Congrès félicite ses représentants qui, au sein des groupes et des entreprises de la métallurgie, ont œuvré à des accords supérieurs, rappelant ainsi notre attachement au principe de faveur et à la hiérarchie des normes.

Le Congrès dénonce les entreprises dont les politiques sociales et salariales inacceptables ont nécessité des grèves pour obtenir des augmentations légitimes. Il rappelle l'importance du dialogue social pour améliorer la situation des salariés et les activités économiques des entreprises tout en évitant les conflits. Reconnaisant le rôle crucial du pouvoir d'achat dans la stimulation de l'économie, il revendique des négociations salariales adaptées aux spécificités de chaque secteur ou entreprise. Il salue les accords de branches négociés par la Fédération, qui permettent d'améliorer le pouvoir d'achat malgré l'inflation.

Pour le social, pour la retraite et pour l'emploi

Le Congrès remercie toutes les structures qui composent la Fédération FO de la Métallurgie ainsi que tous les militants et adhérents qui se mobilisent au quotidien pour défendre les intérêts des salariés et, notamment, pour leur mobilisation pendant cinq mois contre la réforme des retraites. Le 6 juin 2023, lors de la 14^{ème} journée de mobilisation interprofessionnelle, les métallos ont rappelé leur opposition à cette réforme injuste, passée en force par l'exécutif, et qui ne répond qu'à une logique politique. Dans ce contexte, il n'a pu être discuté sérieusement d'aménagements de fin de carrière, de départs anticipés, de pénibilité, d'emploi et de formation des seniors.

Cette réforme injuste est uniquement centrée sur la durée des cotisations et l'âge de départ. Le Congrès revendique des aménagements de fin de carrière, la possibilité de départs anticipés, notamment en cas de carrière longue, soumise à de la pénibilité, et de véritables aménagements permettant le maintien dans l'emploi des seniors.

En outre, les négociations interprofessionnelles relatives à l'emploi des seniors et au compte épargne temps universel n'ont, hélas, pas permis la conclusion d'un accord apportant de véritables garanties et contreparties pour les salariés.

Le Congrès réaffirme son attachement au système de re-

traite par répartition, seul garant d'une sécurité de redistribution et d'une solidarité intergénérationnelle, qui demeure un pilier de notre modèle social.

Considérant que l'expérience acquise par les élus est un véritable atout pour le dialogue social comme pour la gestion des CSE, il convient de laisser aux organisations syndicales la liberté de choisir leurs candidats et leurs mandats, **le Congrès revendique le retrait des dispositions légales limitant l'élection de représentants du personnel au CSE à trois mandats successifs.**

Toujours dans le cadre de la défense du syndicalisme, le Congrès réaffirme son rejet du rapport de la CPME sur le droit du travail qui, sous couvert de simplification de la vie des entreprises, porte en lui les germes de nouvelles attaques contre la représentation du personnel et génère de nouvelles entraves au dialogue social, ces deux éléments constituant une forme d'anti syndicalisme primaire.

Le Congrès revendique une véritable politique de l'emploi, sociale et juste, et rappelle que les pénuries de main-d'œuvre sont principalement dues au manque d'attractivité des métiers (pénibilité, conditions du travail difficiles, rémunérations trop basses, mobilité géographique contraignante...). Dans le secteur privé, le CDI à temps plein doit être la norme ; être au chômage ou au RSA n'est pas un choix ! En conséquence, le Congrès soutient la proposition de la Confédération relative à la création d'un fonds de solidarité pour les demandeurs d'emploi ainsi que pour les retraités les plus vulnérables, en période de haute inflation.

Le congrès revendique l'arrêt des contre-réforme de l'assurance chômage, notamment celle que le gouvernement veut appliquer au 1^{er} juillet 2024 par décret.

Le Congrès réaffirme par ailleurs son opposition à une étatisation de la protection sociale collective, qui conduirait à un système d'assistance publique à minima et sonnerait le glas du paritarisme si cher à notre organisation.

Pour l'Europe et l'international

La pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine ont révélé les faiblesses industrielles de l'Europe et les incertitudes d'un monde instable où la violence fait rage et la force fait loi. Cela souligne l'importance de préserver la paix et le dialogue social, essentiels dans notre pays, en Europe et dans le monde. Le congrès affirme l'importance d'une politique forte et adaptée en matière de défense pour garantir la souveraineté de la France et l'Europe.

Cette prise de conscience a conduit à des plans de relance et à une volonté de relocalisation des productions pour réduire notre dépendance en termes énergétiques, technologiques et de matières premières.

Parallèlement, de nombreux gouvernements attaquent les

libertés individuelles et les droits syndicaux, compromettant parfois même la Démocratie. En France, des reculs sociaux majeurs affectent l'assurance chômage, les retraites et les moyens syndicaux. En Europe, des États comme les Pays-Bas, la Suède, l'Espagne, l'Italie et la Finlande imposent également des restrictions aux droits syndicaux.

Industrial Global Union et Industriall European Trade Union, dont nous sommes membres fondateurs, luttent pour défendre les emplois et les droits des travailleurs face aux errances des multinationales et aux gouvernements. Grâce à leurs actions, des accords internationaux favorables aux salariés ont été conclus, comme chez Safran et Stellantis. Des victoires pour garantir des salaires dignes et des droits syndicaux ont également été obtenues au Brésil et aux États-Unis.

Nous soutenons les positions et les revendications de ces deux organisations, notamment :

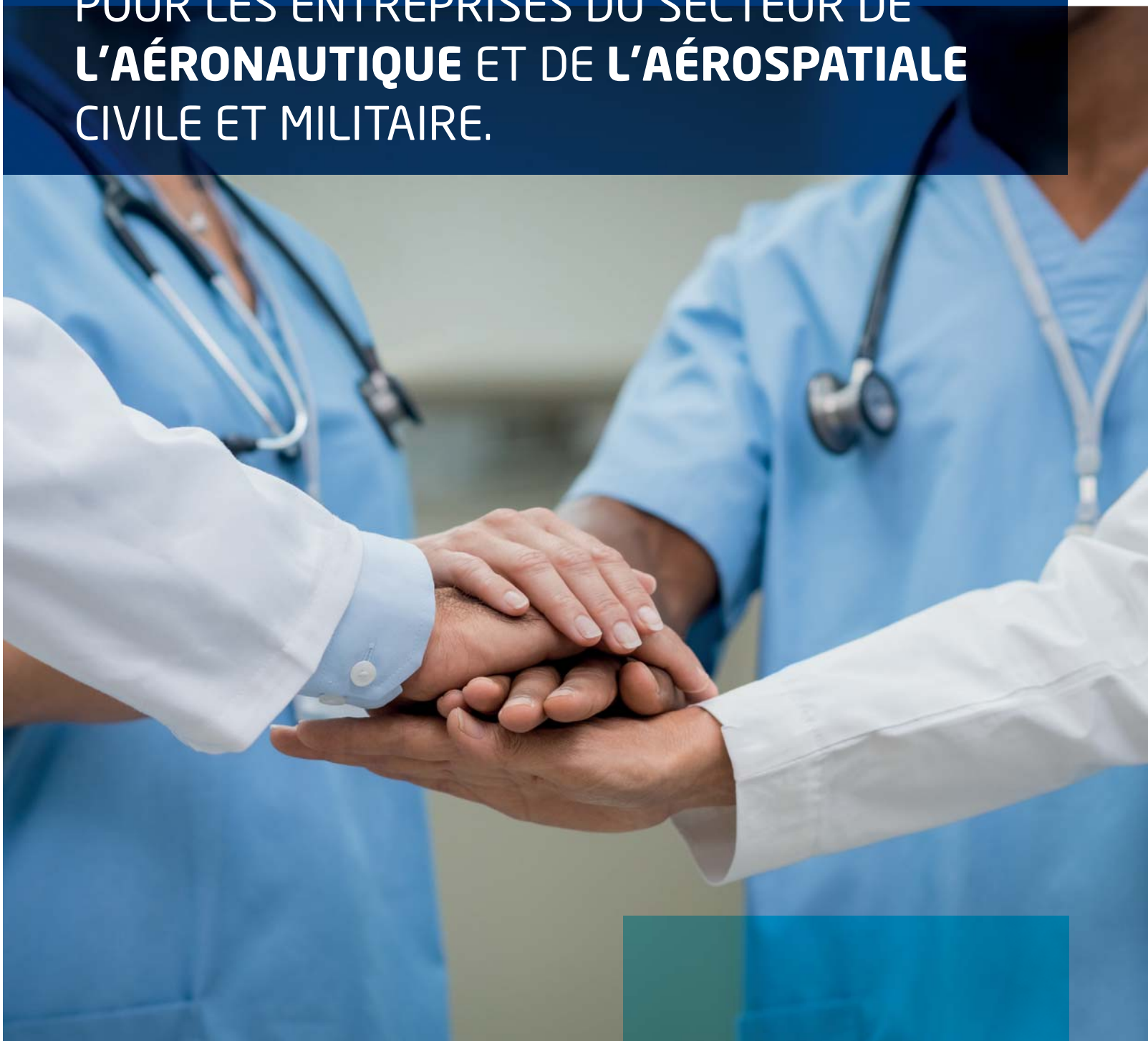
- La relocalisation et le maintien des emplois industriels ;
- Les financements nécessaires pour la décarbonation et la transition numérique/énergétique ;
- Un dialogue social effectif et le respect des droits humains ;
- La participation des syndicats à toutes les décisions concernant les salariés ;
- La défense de la paix et de la Démocratie.

Notre Fédération participe activement à leurs travaux, notamment dans les réseaux de construction navale, de démolition des navires, d'énergie en mer, d'aéronautique, d'automobile, de santé et de sécurité, de mécanique, de métaux de base, d'électronique et d'électrique, et plus globalement sur la négociation collective et la politique industrielle. Nous portons ainsi nos revendications pour atteindre les objectifs du « Pacte vert » et créer des emplois industriels de qualité. A chaque congrès, nous constatons que certaines de nos revendications sont devenues réalité, comme la BPI. Continuons donc de porter sur le temps long celles qui n'ont pas encore trouvé de traduction concrète.

Le Congrès souligne l'importance d'anticiper les impacts de l'Intelligence artificielle, de l'automatisation et de la robotique sur le travail et l'emploi, appelant à une vigilance européenne pour protéger les industries et les salariés. L'IA offre des avantages pour l'innovation, mais entrainera un besoin d'adaptation des salariés et présente aussi des risques majeurs pour les conditions de travail et le climat. Le Congrès approuve la législation européenne du 13 mars 2024, visant à encadrer l'IA tout en favorisant l'innovation, en réduisant les risques et en promouvant la transparence, l'équité et la protection de la vie privée.

Le Congrès approuve la présence de notre Fédération dans ces instances internationales et salue l'engagement des militants participant activement à leurs travaux.

**LES ACTIONS DE PRÉVENTION,
D'ACTION SOCIALE
ET D'ACCOMPAGNEMENT
POUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR DE
L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIALE
CIVILE ET MILITAIRE.**



Mutuelle
Solidarité
Aéronautique

www.msae.fr

MSAé / Mutuelle Solidarité Aéronautique, 5 rue Paul Barruel 75740 Paris cedex 15.
Mutuelle régie par le code de la Mutualité livre III.

MSAé

Handicap – Égalité professionnelle – Qualité de vie et conditions de travail

Le Congrès encourage les efforts du Groupe Réseau Handicap (GRH) pour rendre les actions sur le handicap visibles et accessibles. Il soutient les initiatives pour l'égalité et la justice sociale, et se félicite des accords sur l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap.

Le Congrès revendique le retour des CHSCT, avec des élus formés et dédiés à la santé, à la sécurité et à l'hygiène des salariés pour réduire les accidents du travail et soutient les initiatives innovantes et les négociations permettant de mieux concilier vie professionnelle et privée.

Le Congrès revendique la prise en compte par les entreprises des impacts de l'infobésité et de la surcharge numérique. La collaboration numérique remet en question le sens et le rapport au travail ainsi que les modes de fonctionnement entre l'entreprise et les salariés.

Il salue les travaux pour l'égalité femmes/hommes, tout en dénonçant les inégalités persistantes, ainsi que les impacts de la réforme des retraites sur les femmes et l'amélioration de l'accès à la retraite anticipée pour les salariés RQTH. Enfin, le Congrès salue l'accord de branche relatif à l'égalité professionnelle signé le 24 avril 2024, en soulignant la primauté essentielle de la pratique contractuelle.

Pour le paritarisme et pour le développement

Le Congrès rappelle son attachement au paritarisme, qui contribue à la cohésion sociale de notre République, avec notre modèle de protection sociale, et la négociation collective.

Le paritarisme gère plus de 235 milliards d'euros de prestations dans divers domaines sociaux tels que l'Agirc-Arrco, l'Unédic ou encore les groupes de protection sociale. Le Congrès réaffirme que ce mode de gestion doit perdurer.

Le Congrès se félicite de la signature par notre Confédération de l'accord national interprofessionnel (ANI) du 14 avril 2022 « pour un paritarisme ambitieux et adapté aux enjeux d'un monde du travail en profonde mutation », qui fixe les orientations à défendre. Il dénonce l'ingérence de l'État et ses lettres de cadrage des négociations qui conduisent trop souvent à limiter la liberté de négocier des partenaires sociaux et qui aboutissent ainsi à des échecs programmés.

Le Congrès rappelle que les instances paritaires ont été créées pour offrir des espaces d'autonomie contractuelle aux partenaires sociaux. Historiquement respectées par les gouvernements, ces instances font aujourd'hui face à une remise en

cause fondamentale du paritarisme. Le rôle des syndicats et du patronat dans les dossiers sociaux majeurs est de plus en plus contesté par les gouvernements successifs. Pour le Congrès, ces attaques répétées contre le paritarisme mettent en péril la Démocratie sociale.

Le Congrès se félicite des efforts de la Fédération en matière de développement et considère que leur poursuite constitue une priorité vitale pour renforcer l'organisation et répondre aux défis contemporains. Pour le Congrès, ce sont les adhérents et les militants soutenus par l'ensemble des structures syndicales qui permettent de faire entendre la voix de FO Métaux dans tous les secteurs rattachés à la Fédération. Au regard de la transformation de l'industrie, le Congrès prend acte de la nécessité de s'engager dans une démarche résolument innovante en s'adressant à la fois aux non-cadres et aux cadres, qui représenteront bientôt plus de la moitié des effectifs de la métallurgie. A cet égard, le Congrès se félicite des travaux du groupe cadres et reste convaincu que le développement d'une « offre syndicale adaptée aux besoins spécifiques de cette catégorie de salariés » doit être poursuivi et accentué.

Le Congrès appelle toutes ses structures à s'engager plus que jamais dans les élections TPE qui doivent se tenir du 25 novembre au 9 décembre 2024. Cette élection est un enjeu important pour la représentativité de notre organisation syndicale. Le Congrès rappelle que le résultat de cette élection viendra se rajouter au calcul de la représentativité du 4^{ème} cycle 2021-2024.

Dans ce cadre-là, le Congrès se réjouit du renforcement du rôle des USM et des responsables territoriaux au travers de la création d'un groupe de travail et de l'élaboration d'une feuille de route.

Le Congrès rappelle le rôle essentiel que joue la formation pour notre développement syndical. Pour renforcer notre présence chez les cadres, il est nécessaire d'intégrer leurs besoins dans nos supports de formation et dans nos actions.

L'inclusion et la diversité sont des enjeux majeurs, le congrès réaffirme son soutien à ces principes et à poursuivre la lutte de toutes formes de discriminations.

Les congressistes saluent la mise en place de l'application fédérale pour téléphone mobile, la modernisation du site internet ainsi que l'envoi des circulaires sous un nouveau format. Dans cette continuité, le Congrès souligne le besoin de renforcement de la communication et de la visibilité de FO Métaux à destination des catégories cadres et non cadres.

Le Congrès considère que le développement de notre Fédération est essentiel pour renforcer notre influence, assurer une défense efficace de tous les salariés et garantir notre capacité à répondre aux défis actuels et futurs. Engager et intégrer pleinement tous les salariés dans nos structures sont des mesures essentielles pour renforcer nos syndicats et la Fédération afin d'être toujours en capacité de promouvoir le progrès social et économique pour tous, tout en conservant notre liberté et indépendance.

Amiens, le 21 juin 2024

Les nouvelles instances fédérales

COMMISSION ADMINISTRATIVE COMMISSION DE CONTROLE

Brahim Ait-Athmane - Automobile - Poissy (78)
Yanis Aubert - Mécanique - Rouen (76)
Daniel Barberot - Equipementiers aéro - Le Creusot (71)
Eléna Bianchi - Electrique/Electronique - Haguenau (67)
Patricia Bocciarelli - Services automobiles - Paris (75)
Nathalie Capart - Equipementier auto - Blagnac (31)
Stéphane Carré - Mécanique - Aubigny (18)
Philippe Ciccione - Electrique/Electronique - Nice (06)
Emmanuel Da Cruz - Electrique/Electronique - Dijon (21)
Frédéric David - Aéronautique - Saint-Nazaire (44)
Karen Davy - Equipementiers aéro - Fougères (35)
Dominique Delbouis - Aéronautique - Toulouse (13)
Dany Devaux - Aéronautique - Méaulte (80)
Eric Devy - Nucléaire - Lyon (69)
Philippe Diogo - Automobile - Dompierre (03)
Sylvain Dolza - Aéronautique - Marignane (13)
Eric Keller - Mécanique - Lyon (69)
Julien Le Pape - Equipementiers aéro - Fougères (35)
Olivier Lefebvre - Automobile - Carrières-sous-Poissy (78)
Edwin Liard - Aéronautique - Marignane (13)
Frédéric Libert - Aéronautique - Saint-Médard-en-Jalles (33)
Catherine Massines - Aéronautique - Cannes (06)
Mounir Mestari - Automobile - Aubergenville (78)
Pierre-Louis Montaudon - Mécanique - Ancenis (44)
Géraldine Nivon - Equipementiers auto - St-Quentin-Fallavier (38)
Olivier Pascot - Poids- Lourds - Bourbon-Lancy (71)
Elisabeth Pinto - Electrique/Electronique - Rueil (92)
Olivier Repessé - Poids-lourds - Lyon (69)
Paul Ribeiro - Métaux ferreux non ferreux - Issoire (63)
Valentin Rodriguez - Services automobiles - Nice (06)
Jean-Yves Sabot - Services automobiles - Paris (75)
Déborah Schorr - Automobile - Mulhouse (68)
Jean-Sébastien Seigné - Aéronautique - Toulouse (31)
Gaylord Sourmail - Métaux ferreux et non ferreux - Jeumont (59)
David Thourey - Sidérurgie - Fos-sur-Mer (13)

Sept membres ont été coopté-e-s par la CA Fédérale du 20 juin 2024 :

- **Gérard Ciannarella, Laurent Bernard et Eric Borzic**, au titre des USM ;
- **Bruno Reynès**, au titre des cadres ;
- **Nathalie Caille**, au titre de l'égalité femmes/hommes ;
- **Lionel Bellotti** au titre des pré-retraités et retraités ;
- **Mariette Rih** au titre de l'environnement et de la transition écologique.

(5 membres titulaires élus par ledit Congrès)

Patrick Allèbe - Mécanique - Espoey (64)
Eric Bonnaire - Services automobiles - Paris (75)
Michel Fortin - Equipementiers Aéro - Paris (75)
Franck Remacly - Sidérurgie - Mouzon (08)
Claudine Revis - Aéronautique - Marignane (13)

COMMISSION DES CONFLITS

(5 membres titulaires et 2 suppléants élus par ledit Congrès)

Titulaires

Sylvain Hérison - Aéronautique - Saint-Nazaire (44)
Christophe Hertz - Services automobiles - Massy (91)
Eric Peultier - Automobile - Sochaux (25)
Grégory Vernon - Aéronautique - Elancourt (78)
Eric Ziegler - Aéronautique - Toulouse (31)

Suppléants

Olivier Dajas - Ascenseurs - Paris (75)
Stéphanie Gallet - Services automobiles - Rouen (76)

Bureau fédéral

(Membres élus par la CA Fédérale du 20 juin 2024)

Membres permanents

Valentin Rodriguez - Secrétaire Général
Jean-Yves Sabot - Secrétaire Fédéral - Trésorier
Nathalie Capart - Secrétaire Fédérale
Eric Keller - Secrétaire Fédéral
Edwin Liard - Secrétaire Fédéral
Géraldine Nivon - Secrétaire Fédérale
Paul Ribeiro - Secrétaire Fédéral
Olivier Lefebvre - Secrétaire Fédéral

Membres non permanents

Daniel Barberot - Secrétaire Fédéral
Patricia Bocciarelli - Secrétaire Fédérale
Gérard Ciannarella - Secrétaire Fédéral
Emmanuel Da Cruz - Secrétaire Fédéral
Deborah Schorr - Secrétaire Fédérale
Jean-Sébastien Seigné - Secrétaire Fédéral
Bruno Reynès - Secrétaire Fédéral
Mariette Rih - Secrétaire Fédérale

Ce Congrès comptait près de 700 délégués pour 900 participants. Outre l'adoption des rapports d'activité et de trésorerie, les métallos FO ont également élu les 35 membres de la Commission Administrative Fédérale, ainsi que les membres de la Commission de contrôle et de la Commission des conflits.

Valentin Rodriguez : « notre avenir passera par de l'audace »

Dans son discours de clôture, le secrétaire général de notre organisation a esquissé des pistes d'action et de réflexion pour le mandat qui s'ouvre et doit s'inscrire dans la modernité, tout en rendant hommage à l'histoire de notre Fédération et au legs de son prédécesseur.

Chers camarades,

Aujourd'hui, nous clôturons notre 24^{ème} congrès fédéral et, au nom de la CA Fédérale, je souhaite vous remercier pour la confiance que vous nous accordez.

Amiens... lieu historique pour le mouvement syndical, lieu d'une motion adoptée en 1906 qui prendra plus tard le nom de charte d'Amiens, texte de compromis, qui affirme notre indépendance vis-à-vis des partis politiques, de tous les partis politiques, et des influences extérieures. En ce jour où nous tournons une page de l'histoire de la Fédération, il importe de se souvenir de nos racines et des principes fondateurs qui guident notre mouvement, et particulièrement ceux des métallos. Plus d'un siècle après ce congrès entré dans l'histoire, les valeurs portées par la Fédération constituent et constitueront la pierre angulaire de notre avenir !

Les défis ne manquent pas dans un contexte difficile, mais a-t-on déjà connu une période facile ?

La Fédération, c'est presque 80 ans d'existence (dans 4 ans pour être tout à fait exact). Sa création par le premier de nos congrès en 1948 s'inscrit dans un schéma après-guerre de reconfiguration syndicale.

FO s'ancre progressivement dans la pratique conventionnelle et contractuelle et notre Fédération dans le réformisme et le pragmatisme.

Ce n'est donc pas sans une grande émotion que je m'adresse à vous de cette tribune en saluant chaleureusement mes prédécesseurs : Léon Chevalme ; Georges Delamarre ; Antoine Laval ; Bernard Mourgues ; Michel Huc.

Et dans ce chapitre de l'histoire du syndicalisme : Frédéric Homez, qui nous rappelait que « Nous sommes réformistes par notre volonté d'améliorer progressivement les choses, de trouver les compromis assurant le progrès économique, social et humain. »

Une nouvelle page de notre histoire s'ouvre : Frédéric nous transmet en héritage son action réformiste avec confiance. Regardons cet avenir avec la même détermi-

nation, les mêmes valeurs et la même vision. Les défis qui nous attendent sont nombreux et variés, et nous les surmonteront en nous appuyant sur nos piliers fondamentaux.

Ainsi, le réformisme notamment exprimé au travers de notre politique contractuelle est et restera notre pierre angulaire pour les années à venir.

Je suis intimement convaincu par cette voie qui seule permettra d'apporter de nouvelles garanties, de nouveaux droits, dans la recherche permanente du meilleur compromis construit autour du dialogue social.

L'histoire, le présent, nous le rappellent souvent : la nuance, l'équilibre, la recherche de l'équité ou de la justice sont parfois lourdement écrasés par des forces et volontés révolutionnaires et radicales. C'est vrai aussi pour le syndicalisme dont certaines orientations. Je le dis sans animosité, ni rancœur, mais avec détermination : ces forces programment toujours le grand soir et conduisent certains de nos camarades vers une voie sans issue.

« Il n'y a rien de plus sûr de sa vérité qu'une idéologie périmée. » Albert Camus

L'appel permanent à la grève générale finit par devenir un rituel empêchant ainsi toute réflexion nécessaire à notre développement. Or ces choix fondés sur des idéologies, des dogmes profondément dangereux, ne nous conduisent, au mieux, qu'à l'échec total et à la frustration pour les salariés et, au pire, à des périodes sombres. Notre ADN réformiste, seul, nous permettra de traverser les crises et doit être partagé par nos interlocuteurs patronaux. Le dialogue social se construit à deux et chacune des parties doit être animée par cette volonté de conclure et d'aboutir à un compromis. C'est à ce prix et



Le nouveau secrétaire général

dans cette voie courageuse et souvent dénigrée, fourvoyée, combattue qu'il nous faudra tenir face aux tempêtes et vents contraires de tous bords. Le réformisme syndical démontre ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail est réalisable de manière progressive et concertée, en évitant les conflits destructeurs tout en obtenant des résultats tangibles et durables.

« Innovation » : mes chers camarades, nous ne sommes pas condamnés à demeurer dans une image d'Epinal du syndicaliste. Notre héritage nous permet d'aborder l'avenir avec confiance et conforte notre capacité à poursuivre notre développement.

« Confiance » : en notre faculté d'innovation. Sachons utiliser les outils et les technologies à notre disposition, dès aujourd'hui. Nous parlions ce matin d'IA...

Ces transformations ne nous remplaceront pas mais, au contraire, elles nous complèteront si, et je ne crois pas que nous en ayons le choix, nous nous en saisissons en temps et en heure. Un syndicat inspiré embrasse les technologies émergentes pour améliorer les conditions de travail, sa communication, ses interactions avec ses membres. Être proactif dans l'anticipation des changements du marché du travail, en préparant nos adhérents, nos syndicats à s'adapter aux nouvelles réalités économiques et technologiques. Ce cadre offrira une approche syndicale axée sur l'innovation et la préparation de l'avenir.

Cette feuille de route vise à poursuivre et à accélérer la transformation de notre Fédération en une organisation toujours moderne et innovante, capable de répondre aux défis actuels et futurs du monde du travail. En explorant ces nouvelles voies, nous pourront non seulement améliorer notre efficacité, mais aussi offrir des services et des protections qui répondent aux besoins actuels et futurs des salariés. En adoptant ces stratégies, nous pourrions attirer de nouveaux adhérents et poursuivre notre développement.

« Développement » : notre développement est une priorité pour la Fédération. Nous sommes un syndicat inter catégoriel et FO représente tous les salariés. Nous n'avons pas vocation à demeurer prédominant dans un seul collège. En 1948, la Fédération était constituée par un large collège de techniciens et de cadres. Nous devons impérativement retrouver notre place au sein de cette population. C'est non seulement un enjeu syndical majeur mais une question vitale pour nous, si nous ne voulons être relégués un jour en seconde division syndicale. La branche est aujourd'hui constituée par 50% de salariés cadres et techniciens et vous connaissez notre taux de représentativité dans le 3^{ème} collège. La besogne sera rude. Cet engagement, ce développement passe par la formation. C'est la clef de voûte d'une progression durable. Des formations spécifiques et ciblées auprès des cadres; des formations guidées par nos valeurs. L'efficacité réformatrice, la politique contractuelle se transmettent et permettront ainsi l'émergence de nouvelles générations de militants mieux armés

pour regagner du terrain y compris et surtout chez les cadres. L'engagement syndical, c'est vrai pour toutes et tous, rend responsable.

Il permet de devenir acteur dans l'entreprise et donc d'être force de proposition, d'être parfois dans la co-construction et non dans la cogestion. Cette expérience, ces parcours sont aussi des atouts. Ils contribuent à participer, en défendant l'intérêt des salariés, à la vie de l'entreprise, aux décisions, en infléchissant les ardeurs de certains décideurs.

Notre progression, notre avenir passera par de l'audace : il nous faudra bousculer les codes, les coutumes, les réticences...

Cela débute par une communication « FO » et non « Force Ouvrière », ou pire, « CGT-Force Ouvrière ».

Contribuer à faire progresser notre organisation y compris et surtout auprès des cadres, n'est, en aucun cas, nier notre histoire, mais, au contraire, s'appuyer sur elle. Cela se poursuivra par la proposition de services, d'accompagnements plus personnalisés sans pour autant renier notre engagement collectif.

Bousculer les codes, disais-je, en faisant confiance à nos équipes qui ont réussi, et les exemples sont multiples. Je pense, sans être exhaustif, aux bons résultats obtenus chez Valeo, chez Areva, et puis, bien sûr, Airbus, qui reste depuis des années une source d'inspiration et un pilier.

Ces expériences nourrissent notre réflexion à venir. Il s'agira de dépasser les bonnes intentions et le discours pour enfin amorcer notre progression auprès des cadres.

Nous sommes FO, un syndicat inter catégoriel, une Fédération tournée résolument vers l'avenir, qui a pleinement confiance en ses forces, toutes ses forces, j'insiste, et donc sans exclusive du 1^{er} collège, au 3^{ème} : cadres !

Nous avons confiance, en l'avenir, en nos valeurs et j'ai confiance en vous, en votre capacité à vous engager dans ces voix avec audace. Soyons audacieux pour réussir,

Vive la Fédération, Vive FO !





Être assureur d'intérêt général c'est répondre aux besoins et contraintes de chacun de nos clients, en construisant, ensemble, une protection qui leur ressemble.

KLESIA s'engage pour la société en apportant des solutions de prévention d'assurance de personnes et de services simples, innovantes, solidaires et durables adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches, tout au long de la vie. Au-delà de notre métier initial, nous agissons pour les plus fragiles, œuvrons pour le mieux vieillir et contribuons à rendre la santé accessible à tous.

KLESIA s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.

KLESIA
Assureur d'intérêt général

Carton plein pour la formation



Lors de ce congrès d'Amiens, les métallos FO ont pu profiter de plusieurs modules de formations fédérales animés par l'équipe juridique et des intervenants spécialisés. Ils ont également pu suivre une table ronde organisée autour de l'intelligence artificielle (IA).

Avec pas moins de 21 conférences qui ont rassemblé 800 métallos en marge des sessions plénières et des autres événements qui ont jalonné le congrès, l'offre de formation mise en place par la Fédération à Amiens a rencontré un gros succès. CCNM, prévoyance, PAP, partage de la valeur, recours aux experts pour les CSE, RSE, inclusion, protection des CSE et des syndicats, RCC et PSE, santé et qualité de vie au travail, effets du dérèglement climatique sur la santé, mobilité, communi-

cation... Les thématiques couvertes par ces sessions ont permis à l'ensemble des participantes et participants, avec le concours des formateurs fédéraux et d'experts indépendants, de mettre à profit ce grand rendez-vous pour repartir formés et informés. L'initiative a été particulièrement appréciée des métallos, friands d'informations sur ces sujets souvent complexes et dont la compréhension reste essentielle pour l'exercice des activités syndicales.

Entamer le dialogue avec l'intelligence artificielle



Depuis le lancement de ChatGPT en novembre 2022, l'intelligence artificielle (IA) est sur toutes les lèvres et au centre de toutes les problématiques, notamment industrielles. La Fédération a profité de ce congrès pour organiser une table ronde autour de ce sujet. Animé par le rédacteur en chef à France Télévisions Renaud Bernard, ce moment de réflexion et d'échanges a vu se confronter

des points de vue diversifiés pour une approche aussi globale que possible de ce sujet d'avenir. Valentin Rodriguez y portait la parole de FO Métaux, complétée par une analyse sous le « prisme cadres » d'Eric Pérès, secrétaire général de FO Cadres, face à Hubert Mongon, délégué général de l'UIMM, et Paul Courtaud, CEO de Neobrain. Isabelle Barthes, Secrétaire adjointe d'IndustriALL European Trade Union, et Christine Olivier, secrétaire générale adjointe d'IndustriALL Global Union, apportaient un éclairage international au dossier. Entre nécessité d'encadrer ce qui est pour le moment avant tout un outil, afin notamment de protéger l'emploi et les compétences, et urgence à s'en saisir pour ne pas se laisser dépasser, le tout en posant la question de la place du dialogue social et des rapports entre IA et syndicalisme, les congressistes ont assisté à des échanges de haut vol qui ont permis de démythifier en partie un sujet complexe aux multiples implications.

Merci Frédéric!



puisque c'était cette fois le secrétaire général Frédéric Homez qui quittait la scène, après 20 années dans cette fonction, 26 à la Fédération, 31

A chaque congrès, notre organisation connaît son lot de départs en retraite bien mérités après de longues années de militantisme et de dévouement à notre organisation. Cette XXIV^{ème} édition constituait néanmoins un moment particulier dans la vie de notre Féd

ération dans les instances fédérales et 42 d'adhésion syndicale. Tous les militants, à la tribune comme dans la salle, lui ont rendu un hommage appuyé et souvent ému. Courage, abnégation, humilité, rigueur morale et intellectuelle, sens politique, force au service des militants et de l'organisation... Les mots ne manquaient pas pour qualifier l'homme ainsi que son engagement au service des métallos pendant toutes ces années. Le délégué général de l'UIMM Hubert Mongon s'est joint à eux pour dire son estime pour le secrétaire général et louer la qualité du dialogue social avec FO Métaux. Le congrès a également salué avec chaleur le départ en retraite des membres de la CA fédérale Bertrand Mazeau, Lionel Bellotti et Stéphane Martegoute, et aussi de Philippe Desbonnet, secrétaire général des Métaux de Lille, pour son investissement de plusieurs décennies au service des métallos du Nord.

Une organisation en or



Pas de congrès réussi sans de solides militantes et militants dans le rôle de l'huile et des rouages qui permettent de faire tourner une machinerie de précision destinée à accueillir près de 900 congressistes sur trois journées. A cet égard, les métallos FO de la Somme, emmenés par leur secrétaire d'USM Willy Flory et leur secrétaire général d'UD Jean-Jacques Leleu, ont été redoutables d'efficacité et ont permis

d'assurer la très haute tenue de l'événement. Par leur énergie, leur disponibilité, leur gentillesse et leur dévouement, ils ont su, en tandem avec l'équipe de la Fédération, faire de ce congrès amiénois un de ces rendez-vous qui marquent un parcours de militant et dont on parle encore le sourire aux lèvres des années après... Les participants ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisqu'ils ont unanimement remercié les organisateurs de ce congrès pour la qualité de l'accueil et de son déroulement. Encore bravo, les métallos !

apsac

FORMATION

Représenter les salariés

ne s'improvise pas !

Formation des élus / Les essentiels CSE

Formation économique / Formation SSCT

Communication / Management social

Classification des emplois / Préparer les élections





ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Chômage, divorce, handicap, dépendance, maladie... Les sources de fragilité sont nombreuses.

Chez Malakoff Humanis, nous proposons un accompagnement social pour vous aider vous et vos salariés à faire face aux moments difficiles. Ils bénéficient des solutions concrètes pour :

- **améliorer le quotidien** d'un proche en situation de Handicap,
- rester aux côtés d'un enfant gravement malade ou aider un parent dépendant grâce à **un coup de pouce financier***,
- **bénéficier des conseils** de nos experts en accompagnement social.

* Nos aides sont attribuées sous conditions d'éligibilité et en complément des dispositifs publics.

Découvrez tout
l'accompagnement
dont vous bénéficiez
en scannant
ce QR code



**malakoff
humanis**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE